

VOIR DIRE

NUMÉRO 20
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1986
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



1901

1986

**Un important moment historique:
Le 85^e anniversaire de fondation
du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc.**



**Samedi, le 18 octobre 1986
à l'hôtel Bonaventure
Hilton International**



Messages de Noël de l'A.S.M.M. et de Voir-Dire

Le mot de la présidente



Par Lysette LAMONTAGNE

En cette fin d'année 1986, c'est avec plaisir que je reviens vous offrir mes meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Joyeux Noël et Heureuse Année à tous les membres de l'A.S.M.M., aux lecteurs de VOIR-DIRE et à mes amis des autres organismes en déficience auditive. Que le partage vécu au cours de ces festivités mette de la joie dans votre coeur. Que la chaleur enveloppe votre foyer. Que de brillantes décorations de Noël et de mystérieux cadeaux émerveillent vos enfants.

En ce début de la Nouvelle Année, je vous souhaite aussi une année de santé, de prospérité, de joie, et longue vie.

Cette année qui vient nous réserve des surprises! L'A.S.M.M. aura 10 ans, et la revue Voir-Dire se joindra à nous pour fêter son 4^e anniversaire. Comme le temps passe vite! Dommage, on se pensait encore bien jeunes! Alors bonne fête à l'A.S.M.M. et à Voir-Dire.

CHANGEMENTS À L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Dans le but de toujours mieux servir les lecteurs, de préserver et d'améliorer la qualité du contenu de VOIR-DIRE, l'équipe de rédaction a été quelque peu modifiée. Arthur LeBlanc, l'éditorialiste, devient le directeur et rédacteur en chef. À ce titre, il est responsable de la philosophie et de l'orientation du contenu des textes. Sa principale préoccupation sera de garder intacte la réputation de la revue dans le respect des lecteurs tout en permettant la critique constructive dans la défense des droits et la promotion des déficients auditifs. Yvon Mantha devient le directeur adjoint et, à ce titre, conserve les mêmes responsabilités qu'auparavant, à savoir: recueil des textes, organisation des entrevues, préparation des maquettes et montage des pages, sélection des photos, contacts avec l'imprimeur, etc. Robert Forgues demeure le secrétaire à la rédaction, mais l'équipe est à la recherche d'un assistant, car la rédaction, la mise au point, la correction des textes demandent beaucoup de disponibilité. Jacques Gariépy demeure le trésorier de la revue et, à ce titre, est responsable de l'abonnement. Il est aussi responsable du dossier des annonceurs: service et recouvrement. Pierre Lafrance, un nouveau venu dans l'équipe, est responsable des photographes. Il possède l'expérience en photographie et la maturité nécessaire pour mener à bien la tâche.

Le mot du directeur



Par Yvon MANTHA

L'année 1986, tout comme l'été, aura passé trop rapidement, surtout pour ceux qui n'ont pas été favorisés par la température que nous avons connue. Quoi qu'il en ait été, nous n'avions pas le choix. Heureusement, notre petit train-train quotidien continue sur son petit bonhomme de chemin.

Avec l'année qui s'achève, l'occasion se présente à nouveau de vous présenter une revue des principaux événements qui se sont déroulés en 1986 dans le monde des sourds.

En plus du Sommet québécois en déficience auditive, de nombreux organismes ont vécu des moments qui méritent d'être soulignés: le 25^e anniversaire de l'Institut des sourds de Charlesbourg, le Festival national biennal des Arts '86 de la Société culturelle canadienne des sourds, le 85^e anniversaire du Centre des loisirs des sourds de Montréal, dont l'équipe de balle lente a remporté pour la deuxième année consécutive le championnat canadien de balle lente pour les sourds, disputé à New-Westminster, près de Vancouver, etc. Quant au Sommet québécois en déficience auditive, la seule ombre au tableau à ce jour est que l'après-sommet ne se soit pas encore matérialisé, les instances gouvernementales attendant peut-être d'avoir étudié en profondeur le rapport définitif du Sommet pour agir.

L'année 1987 sera elle aussi fertile en événements divers. De nouveau, les occasions de fêter seront nombreuses. Voici quelques-unes des dates à retenir:

Le 5^e anniversaire de Vidéo-Sourds, le 23 mai.

Le 5^e anniversaire de l'Association des sourds de Beauce, en septembre.

Le 5^e anniversaire de l'Association des sourds du Haut-Richelieu, en septembre.

Le 15^e anniversaire de l'Association des sourds de Victoriaville, en octobre.

Et il ne faut pas oublier le dixième anniversaire de l'Association des sourds du Montréal métropolitain et le quatrième anniversaire de votre revue préférée. Les détails des nombreuses festivités prévues pour souligner ces divers anniversaires vous seront dévoilés dans les prochains numéros.

Pour ce qui est de VOIR-DIRE, nous avons entrepris notre 4^e année avec le numéro précédent (septembre-octobre). Jamais je n'aurais cru que nous pourrions arriver jusque là. C'est surtout à la collaboration et aux efforts soutenus de nos collaborateurs, sans oublier la Fondation des sourds du Québec, qui a joué un rôle prépondérant par son appui financier, que nous devons d'avoir franchi ce grand pas vers une réussite durable. Nos sincères remerciements à tous.

Au nom de la direction de la revue, ainsi qu'en mon nom personnel, je vous souhaite à tous, chers lecteurs et annonceurs, un très joyeux Noël ainsi que la santé, le bonheur et le succès tout au long de la Nouvelle Année.

Au plaisir de vous rencontrer en janvier 1987.

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
directeur-adjoint et concepteur graphique
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy,
trésorier et abonnement
Pierre LaFrance,
chef de l'équipe de photographes.

COLLABORATEURS:

Lysette Lamontagne,
Pierre-Noël Léger,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud,
Richard Charron,
Jean-Guy Beaulieu,

Composition

Typographie Dynamique Inc.

Impression

Atelier A.W.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

Tél.: 849-1012

SOMMAIRE

Messages de Noël de l'A.S.M.M. et de VOIR DIRE	2
Éditorial	4 et 5
Le C.Q.D.A., porte-parole des associations de déficients auditifs	6
Manifestation à l'Hôtel Méridien	6
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	7
Congrès "OUI À L'OUÏE"	8 et 9
Le gala du 85 ^e anniversaire du C.L.S.M.	10, 11, 12 et 13
Liste des gagnants du concours culturels	14 et 15
Congrès annuel de l'Association des Interprètes	16 et 17
Jeunesse à la page: Richard Ménard, ou comment un sourd devient aveugle	18 et 19
Entrevues avec quatre étudiants sourds du CÉGEP Ste-Foy	19 et 20
Nouvelles de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc.	21
Visite du navire "LOGOS" au Vieux-Port de Montréal	22
Deux sourds se marient: Paul-Émile à 81 ans et Georgette 70 ans	23
Décès, naissances, etc.	23
Nouvelles de l'Association des Sourds de Sherbrooke, Inc. .	24
18 ^e tournoi annuel de l'Ass. des Golfeurs Sourds du Québec, Inc.	25
Compte-rendu du congrès sportif de la F.S.S.Q. à Jonquière	26 et 27

Page couverture:

Assise, entourée de ses duchesses, la nouvelle Reine 1986-1987 du C.L.S.M., Nathalie Gagnon. Les deux dernières personnes à droite sont la Reine 1985-1986, Anna Sabelli, et celle de 1984-1985, Lyne Noisieux.

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



Tél.: 849-1012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Robert Forgues
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc



La mutité, véritable handicap du sourd

Autrefois, pour désigner une personne sourde, on utilisait le terme « sourd-muet ». Aujourd'hui, ce terme est presque disparu du vocabulaire des handicapés auditifs. Mais il demeure, hélas, encore bien vivant dans le vocabulaire de certains journalistes en mal de sensation. Pour certaines personnes, le mot « sourd » est déjà humiliant, et ils cherchent à le faire disparaître en lui préférant des termes plus prestigieux, tels que « malentendant » ou « handicapé auditif ». Bref, le mot « sourd » fait peur à bien du monde. Quoi qu'il en soit, en termes généraux, une personne sourde est une personne sourde, quel que soit le degré de sa surdité. Le terme « muet » est plus humiliant encore pour tous ceux qui ont une fierté de leur autonomie, et tous se sont mis d'un commun accord pour le bannir du vocabulaire, bien que le handicap de la mutité existe, et que presque tous les sourds en sont atteints, à des degrés divers. Je vais donc essayer de décrire ici ce handicap du muet.

Certains sourds ont développé un langage parlé qui se compare avantageusement avec celui des gens non handicapés (les entendants), tandis que d'autres, la majorité des sourds en fait, n'ont qu'un langage plus ou moins imparfait, sinon inexistant. Non pas parce qu'ils ne veulent pas parler ou ne font pas d'effort pour parler, mais tout simplement parce qu'ils n'ont jamais entendu dire les mots ou les phrases qu'ils aimeraient prononcer. Pour beaucoup d'entre eux, la rééducation orthophonique n'est qu'un lointain souvenir d'enfance, et difficilement utilisable à l'âge adulte. Alors il devient facile d'imaginer l'embarras du sourd quand il veut parler : quelle tonalité utiliser ? Quels mots utiliser ? Quelle tournure de phrase utiliser ? N'oubliez pas qu'il n'a jamais entendu les habitudes de langage (expressions, régionalismes, etc.) utilisées par les entendants. De plus, ce langage est en constante évolution et varie selon les diverses classes sociales¹. Comment un sourd comprendrait-il tout cela ? Il n'est pas toujours conscient de ces particularités du langage parlé, mais il se sent toujours inférieur, sur ce plan, face aux entendants.

C'est cette gêne, cette timidité, cette ignorance des usagers linguistiques, qui est à la base du handicap du muet. Bien des sourds débrouillards voudraient s'impliquer dans tel ou tel projet, mais ils savent trop bien que pour mener ce projet à terme, il leur faudra utiliser le langage du monde d'en face, celui des financiers, celui des politiciens, celui des dirigeants, etc. Puisqu'ils ne peuvent pas être sur un pied d'égalité avec les entendants au niveau du langage, ils se retirent vite. Et les mécanismes de suppléance qu'on essaie d'utiliser, tel que l'écriture ou l'interprétation gestuelle ou orale, sont eux-mêmes

handicapés au départ, car ils ne produisent jamais le même impact sur l'interlocuteur que la communication directe, par le même moyen de communication et au même niveau de langage. À cause de cela, la majorité des sourds qui ne peuvent utiliser avec une certaine aisance le langage du reste de la population sont le plus souvent condamnés à vivre en vase clos, c'est-à-dire qu'ils se regroupent dans une communauté socio-culturelle où leurs difficultés de communication sont abolies par le langage gestuel, alors que ceux qui, malgré tout, veulent absolument s'intégrer à la société des entendants — et ils sont nombreux — sont condamnés à l'isolement.

Les autres, ceux qui sont plus favorisés sur le plan du langage et qu'on appelle les sourds parlants, essaient tant bien que mal de communiquer d'égal à égal avec les entendants mais, même s'ils ne le disent pas, ils ressentent sûrement eux aussi le handicap psychologique du muet, ne serait-ce qu'inconsciemment. Par exemple, un sourd qui fait partie d'un conseil d'administration composé majoritairement d'entendants sera toujours handicapé par le « handicap du muet », même s'il bénéficie d'une interprétation visuelle ou orale de bonne qualité, car, à cause du temps requis pour la traduction, il est toujours en retard sur les conversations et il hésite dans ses interventions, ne sachant pas toujours quelle tonalité utiliser, ni quel niveau de langage les autres utilisent, puisque le langage gestuel ne rend pas toutes les nuances sémantiques du langage parlé, et que l'interprétation orale résume forcément les propos exprimés².

Dans ces circonstances, il ne faut pas se surprendre si les sourds se prennent difficilement en main et qu'ils aient toutes les peines du monde à se regrouper, en comparaison des handicapés physiques ou visuels. Les « leaders », ceux d'entre eux qui sont assez courageux pour affronter la concurrence inégale, sont d'une espèce trop rare pour qu'on puisse espérer des miracles.

1. On réalise rarement qu'un entendant qui aurait pris l'habitude de fréquenter les gens d'une certaine classe sociale et qui aurait finalement maîtrisé, à force de les entendre, les particularités du langage parlé dans cette classe, aurait une longueur d'avance très confortable, au niveau de l'efficacité de la communication, en comparaison à une personne sourde qui aurait elle aussi essayé de fréquenter le même milieu social, car cette personne sourde n'aurait pas eu accès au dixième des informations linguistiques reçues par l'entendant.
2. Le handicap du muet est le lot de tous ceux qui sont sourds depuis leur enfance ou leur naissance, alors que les devenus sourds, eux, souffrent beaucoup moins, voire très peu, de cet handicap, en raison de leur surdité de « fraîche date » et de leur assez longue expérience du langage parlé.

(suite de l'éditorial à la page suivante)

(suite de l'éditorial, page 4)

Bien des intervenants, bien des bénévoles, voire même bien des parents se sont découragés un jour ou l'autre en voyant que leurs efforts pour aider le sourd à sortir de son isolement n'aboutissent le plus souvent qu'à de l'ingratitude. Ils démissionnent facilement quand ils se rendent compte que les sourds ne les défendent même pas quand ils se sentent attaqués de l'extérieur à cause de leur implication dans la promotion de la personne sourde. Pourtant, les sourds ne sont pas plus méchants que le reste de la population, et n'ont aucune hostilité envers les entendants. C'est tout simplement que leur « handicap du muet » les paralyse. Ne sachant trop souvent comment réagir, et croyant que tout leur est dû, ils ne savent pas exprimer, en contrepartie, les remerciements et la reconnaissance que les entendants sont en droit d'attendre d'eux.

Trop souvent, malheureusement, les tenants de l'intégration veulent voir le sourd ou leur enfant sourd comme ils pensent qu'il devrait être, et non pas tel qu'il est en réalité. Un parent dira: « Mon fils, lui, n'est pas comme les autres sourds, il est intégré! » Malheureusement, et plus souvent qu'autrement, le fils en question est en fait plus isolé que jamais, malgré les apparences contraires. On ne lui demande jamais de faire un choix, ni s'il se sentirait mieux dans tel ou tel environnement social plutôt que dans tel autre, surtout s'il a la capacité de vivre, heureux ou pas, dans l'environnement imposé, sinon fortement proposé, par son entourage entendant. Invariablement confronté à son handicap du muet, il devra choisir l'un ou l'autre de ces deux comportements: se renfermer sur lui-même toute sa vie, ce qui est le lot de plusieurs, ou bien se révolter un jour contre le conformisme normalisant qui l'étouffe et se diriger enfin vers l'environnement social qui lui convient vraiment et où il pourra s'exprimer, s'extérioriser, se développer et s'épanouir en toute liberté.

Quoique les intervenants ou les parents peuvent penser, le sourd sera toujours une personne différente des autres au niveau de la communication et du fonctionnement social. Comme la communication occupe une place de premier plan dans la société actuelle, le handicap de la surdité est très lourd de sens. Les sourds auront beau parler, les entendants

auront beau pousser les sourds à s'intégrer à leur société, on ne parviendra qu'à accroître l'isolement des sourds, puisqu'on les condamnera ainsi à vivre « assis entre deux chaises ». En effet, ne pouvant être vraiment égaux aux entendants à cause de leur handicap du muet, ils ne peuvent pas davantage — parce qu'ils veulent s'intégrer — se regrouper ensemble dans une communauté de sourds. On aura beau espérer que l'intégration finira par faire disparaître les handicaps du sourd et du muet, jamais on ne pourra vraiment y parvenir, car les difficultés de communication des sourds sont trop complexes pour s'évanouir du jour au lendemain. Quand on est sourd, c'est pour la vie... à moins d'un hypothétique miracle! et que la science parvienne à redonner l'ouïe.

ERRATUM DERNIER AVIS

La direction de Voir-Dire s'excuse auprès de tous ses abonnés qui ont reçu avec le dernier numéro (#19) un avis de réabonnement portant la mention DERNIER AVIS en rouge. **NE TENEZ PAS COMPTE DE CET AVIS!** (Ne vous en occupez pas!) Personne ne sera traduit en cour dans les 7 jours. Nous voulions seulement vous informer que votre abonnement était terminé et que vous deviez vous réabonner d'ici à la fin de novembre pour recevoir le prochain numéro (celui-ci). Encore une fois, veuillez accepter nos excuses pour tous les désagréments que cette erreur vous aura causés. Merci de votre indulgence.

— La Direction

Photographe demandé

La revue **VOIR DIRE** est à la recherche d'un photographe amateur. Pour les soirées sociales, réunions, conférences, etc, durant la semaine, le soir et aussi les fins de semaine. Devra être disponible pour "couvrir" l'événement de *notre choix*. Avoir une assez bonne connaissance de la photographie en SLR.

Prier de communiquer: la revue **VOIR DIRE**:
(514) 642-9321
entre 19h00 et 22h00.

VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez vous**, par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veillez s'il-vous-plaît m'abonner à la revue "Voir Dire" pour 1 an, 15,00\$: () (COCHEZ)

Veillez m'inscrire parmi vos membres de l'ASMM, 2,00\$: ()

Je joins un chèque de: _____ \$ ou un mandat-poste

de: _____ \$, fait à l'ordre de: Revue "Voir Dire". (Pour tout paiement, un reçu est automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"

3600, rue Berri, Bureau 410
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012

Le C.Q.D.A., porte-parole des associations de déficients auditifs



Par Jean-Guy BEAULIEU
Secrétaire général
du C.Q.D.A.

Dans la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), concernant le service de relais téléphonique, il est mentionné que le Conseil "encourage Bell à élaborer et à établir le service de relais téléphonique avec la collaboration des groupes et associations membres du CQDA pour le Québec".⁽¹⁾

Il est clair que les différents gouvernements, les corps publics et les groupes de services veulent un interlocuteur unique, un porte-parole collectif des déficients auditifs pour diffuser l'infor-

mation, connaître le pouls de la clientèle, effectuer les virages nécessaires, etc.

Une raison de plus d'adhérer au CQDA est que l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ne peut, dans les faits, répondre à toutes les demandes des différentes associations de déficients auditifs. C'est le rôle du CQDA de canaliser les recommandations des associations, de présenter, dans un contexte provincial, les vœux émis lors de rencontres, de colloques, d'assemblées générales, lors du Sommet sur la déficience auditive, par exemple.

Il faut que l'on comprenne enfin que c'est en étant UNIS que nous obtiendrons plus de services, plus de ressources humaines et financières, plus de considération.

Un appel est donc lancé aux associations et organismes qui ne l'ont pas fait déjà d'adhérer au CQDA. Parlez-en lors de votre prochain conseil d'administration et communiquez avec le bureau du CQDA, à Montréal.

(1) Décision Télécom CRTC 86-17

Manifestation à l'Hôtel Méridien

Jeudi, le 16 octobre 1986, une manifestation se déroulait au Grand Salon "C" de l'Hôtel Méridien, à Montréal. À cette occasion, et pour une des premières fois, un front commun de tout l'éventail des organismes de personnes handicapées s'est réuni pour faire connaître la situation que vivent des milliers de personnes affectées par l'épuisement du budget de l'aide matérielle.

Léon Bossé, président de l'Association des Devenus Sourds du Québec et secrétaire du Conseil d'administration du CQDA, a pris la parole devant les manifestants. Dans le style imagé qu'on lui connaît et d'une voix que sa surdité ne lui permet pas de maîtriser, il a dénoncé le fait que, "rien qu'à Montréal, il y a 575 personnes déficientes auditives qui sont actuellement en attente de service et qu'il y en aura environ 270 de plus d'ici le 1^{er} avril 1987". Et il poursuivit: "Certains même disaient que la société québécoise était la plus avancée en Amérique du Nord. Je ne le jurerais pas. Mais il semble qu'on était bien parti même si on avait dû arracher gains après gains au Gouvernement du temps. Ce n'était pas encore parfait... Mais on a avancé ensemble et avec la collaboration des différents partenaires. Il ne faut pas que ça s'arrête. Au contraire, il faut continuer à avancer. L'arrêt, le recul - non, Merci. C'est à nous autres de faire savoir au Gouvernement que nous sommes déterminés à poursuivre notre marche vers l'intégration. C'est à nous autres de lui faire savoir que rien ni personne va nous empêcher de réaliser les objectifs que nous nous sommes donnés dans les 10 dernières années. Nous sommes tous concernés par la décision qui a été prise. Et nous devons ensemble réagir."



Léon Bossé, adressant la parole devant les manifestants.

INFORMATION

Le ministère du Revenu du Québec nous informe qu'il est maintenant équipé d'un ATME pour répondre aux besoins des personnes déficientes auditives.

Les numéros pour rejoindre ce service sont:

(514) 873-4455 - pour Montréal

1-800-361-3797 - partout au Québec

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 423, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général

Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Par **François LAMARRE**



CENTRE ROLAND-MAJOR



Dans le dernier numéro de la revue Voir-Dire, j'ai relevé le défi d'écrire un article à l'intention des personnes âgées sourdes. Pourquoi? Et bien parce que c'est un milieu où il commence à y avoir beaucoup d'activités et de projets intéressants. Malheureusement, les personnes âgées sourdes ne disposent pas de groupes de pression organisés et établis dont le but est de promouvoir leurs intérêts propres. Le but de cet article est donc de sensibiliser l'ensemble de la communauté sourde à ce que vivent leurs aînés, à informer des projets et réalisations spécifiques au 3^e âge-sourd et à diffuser les nouvelles des associations et des services reliés à la déficience auditive dans leurs approches des personnes âgées sourdes. N'hésitez donc pas à me faire part de vos commentaires, nouvelles ou projets... c'est une invitation. Téléphonez-moi au numéro suivant: 842-5816 (A.T.S. ou voix).

INFORMATIONS:

Le nouveau comité 3^e âge-sourd constitué des représentants du Centre des loisirs des sourds de Montréal, du Manoir Cartierville et du centre de jour Roland-Major, s'est réuni au Manoir Cartierville le 28 octobre dernier et les personnes présentes ont convenu d'organiser des brunchs communautaires pour les personnes âgées sourdes les dimanches et ce, dans les locaux du centre de jour Roland-Major. Des billets seront vendus au C.L.S.M., au Manoir Cartierville et au centre de jour Roland-Major. D'autres projets pour les fins de semaine sont étudiés et vous seront communiqués bientôt. Félicitations à ce groupe pour cette initiative qui grâce à l'aide de l'association pour le loisirs des personnes handicapées, met toutes les forces en commun pour aider

à améliorer le quotidien des personnes âgées sourdes les fins de semaine.

Le vendredi 31 octobre dernier se tenait au Manoir Cartierville une fête de l'Halloween où la très grande majorité des bénéficiaires étaient costumés. Plusieurs personnes âgées de la communauté sourde de même que des membres des familles des bénéficiaires se sont rendus à la fête. La présence des enfants du directeur général, Monsieur Gilbert Gagnon, de la chef d'unité de vie des sourds, Madame Georgette Gamelin et de la préposée aux bénéficiaires, Madame Géraldine Tremblay (sourde) a amené un souffle de jeunesse à la fête et aux personnes âgées présentes. Soit dit en passant, n'hésitez pas à vous rendre au Manoir Cartierville les soirs et fins de semaine y rencontrer les bénéficiaires... ils sont comme vous, ils aiment la visite.

Le centre de jour Roland-Major dispense des services professionnels favorisant le maintien à domicile des personnes âgées sourdes et devenues-sourdes. Cependant, les besoins de ces personnes sont nombreux et variés et c'est pourquoi les autres services spécialisés en déficience auditive s'associent au centre de jour Roland-Major dans ses efforts. Le service social aux handicapés auditifs affecte depuis plus de quatre ans Madame Lucille Samson, technicienne en aide sociale, l'Institut Raymond-Dewar dispense des activités de réadaptation par le biais de Madame Christiane Matte, audiologiste et de Monsieur Claude Carrier, professeur de L.S.Q. et tout récemment, le centre Champagnat mandatait Madame Mireille Caissy (sourde) à enseigner le français. Voilà un bel exemple de collaboration pour le mieux-être des personnes âgées sourdes et devenues-sourdes.

Le club de l'âge d'or du centre des loisirs des sourds de Montréal organise des activités fort intéressantes et divertissantes tous les lundis soirs. C'est un rendez-vous pour toutes les personnes âgées sourdes qui sont membres. De plus, d'autres activités sont offertes aux personnes âgées sourdes par l'équipe du projet nouveaux-horizons au C.L.S.M. durant la semaine. Pour plus d'informations contactez Monsieur Luc Michaud qui se fera un plaisir de vous répondre. Son numéro de téléphone est le: 271-4317 (A.T.S.).

Faites-moi part de vos nouvelles et à la prochaine.

À VENDRE

Ancien TTY mécanique à vendre. Prix très raisonnable. Appelez au numéro (514) 392-6718 (ATS ou voix) entre 10:00 am et 5:00 p.m.

À LOUER

Belle grande chambre, pour pension. Beaucoup de soleil, belle décoration. Prix du loyer à discuter. Téléphonez au bureau de l'A.S.M.M., (514) 849-1012 (ATS ou voix), durant la journée.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

(Mouvement de consultation et de collaboration dans le domaine de la surdité.)
(an organization in advocacy and cooperation in deafness.)

3600, rue Berri, suite 426, Montréal, Qc H2L 4G9
TTY (514) 849-0440 voix 849-2658

- BIEN-ÊTRE • ÉDUCATION • LOISIRS • TRAVAIL •
- WELFARE • EDUCATION • LEISURE • EMPLOYMENT •

Toutes personnes ayant des problèmes auditifs, les intervenants, les parents des enfants sourds et autres personnes intéressées sont invitées à adhérer comme membres. N'hésitez pas à nous contacter.

COTISATION

Membre actif (sourd) 5,00\$*
Membre de soutien (non-sourd) 10,00\$ ou plus.

*tout changement de cotisation peut être apporté sans préavis.

All hearing impaired persons, hearing professionals, parents of deaf children and other interested persons are invited to adhere as members. Do not hesitate to contact us.

Active member (deaf) \$5.00*
Supporting member (non-deaf) \$10.00 or more.

*Rate subject to change without notice.

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY  Centraide

CONGRÈS "OUI À L'OUÏE"

de la Société Canadienne de l'Ouïe

à Toronto, les 17-18-19 octobre 1986

Par **Léon BOSSÉ**

Secrétaire du C.Q.D.A.
Président de l'A.D.S.Q.

La Société canadienne de l'Ouïe (SCO) et l'Association des Malentendants Canadiens (AMEC) organisaient récemment la 3^{ème} édition de la Conférence "Oui à l'Ouïe" qui, cette année, était consacrée à nos **aptitudes** plutôt qu'à notre **handicap**. Un thème très positif qui rejoignait, en quelque sorte, la devise du Sommet québécois: Un potentiel humain important.

Près de 300 personnes venant de toutes les provinces canadiennes, dont une quinzaine du Québec, avaient le choix de participer à l'un ou l'autre des 22 ateliers répartis sur cinq blocs horaires. Dommage que nous ne pouvions être à deux... ou trois ateliers à la fois. Il fallait choisir parmi des sujets, tous très intéressants; qu'on en juge:

- Les malentendants en famille
- Les femmes malentendantes, quels problèmes?
- La Charte des Droits et les personnes malentendantes
- La retraite créatrice
- Le bénévolat, un investissement personnel
- L'ère des ordinateurs: voir et entendre
- Monde, j'arrive! préparation à l'emploi
- Les interprètes: vous pouvez en avoir un(e)
- Les personnes malentendantes en voyage
- Les implants cochléaires
- Les acouphèmes (tintements d'oreille)
- Comment combattre le stress
- L'amitié
- Profitons de la vie
- La vie à deux
- Nos aptitudes plutôt que notre handicap
- Etc...

L'organisation matérielle de la Conférence était très à point, très efficace. Tous les documents officiels étaient rédigés en français et en anglais.

Service de traduction simultanée. Interprétation gestuelle et orale en français et en anglais. Système à infra-rouge dans toutes les salles de conférences et ateliers.

Et une première pour une conférence du genre: sous-titrage en temps réel (anglais) sur écran géant, grâce à l'Agence Canadienne de Développement du Sous-titrage. Bien sûr, je rêvais,



Une séquence de la réunion du conseil de l'Association des jeunes ayant des problèmes auditifs. Au centre, l'interprète francophone pour le groupe du Québec, à gauche.



Arthur LeBlanc, à droite, président du CQDA, prononce un discours sur la situation au Québec. À gauche, l'interprète gestuelle anglophone.

je rêve du sous-titrage français en temps réel. Ce n'est pas une mauvaise volonté de la part des organisateurs (il y avait texte français sur rétroprojecteur) mais il y a, quant au français, un problème technique qui n'est pas résolu.

Comment ça fonctionne? L'opérateur pour le sous-titrage en temps réel utilise une "mini-dactylo" qui écrit en sténo. Ça passe dans un ordinateur programmé à cet effet qui décode la sténo et redonne le texte intégral. Le code sténo-français a des signes à plusieurs significations. Lorsque le(la) sténotypiste redonne le texte intégral, il(elle) choisit la signification qui correspond au contexte. Pour l'ordinateur, c'est du "chinois". Pour qu'il puisse redonner un texte adéquat, il faut que chaque signe corresponde à une signification.

Comme c'est un code international, il faut que les pays francophones, France-Belgique-Suisse-Québec, se mettent d'accord. Ça peut être long... mais j'ai l'impression qu l'Agence Canadienne de Développement du Sous-titrage, tout comme Sous-Titrage Plus, nous réserve des surprises!

Bien sûr que, suite à la décision du CRTC ordonnant à Bell Canada d'offrir un service de relais téléphonique (SRT) pour les déficients auditifs, 24 heures sur 24, sept jours par semaine, sur tout le territoire qu'elle dessert, il fut beaucoup question de ce service de relais.

Un grand pas est franchi mais il en reste beaucoup d'autres à franchir avant que le service soit effectif. Mais avec bonne volonté et coopération de tous ceux et celles qui sont concernés, je crois que les délais, pour la mise sur pied de ce service devraient être assez courts.

Et puis pour couronner tout cela: Lancement d'Accès 2000, campagne nationale visant à permettre aux déficients auditifs l'accès à une vaste gamme de services. Le programme se propose de rendre le symbole de la déficience auditive (une oreille stylisée) aussi familier que l'est aujourd'hui le fauteuil roulant, symbole des handicapés moteurs.

Dans le cadre de cette campagne, la Banque Royale du Canada a produit un vidéo qui simule les différents problèmes auxquels doivent faire face les personnes déficientes auditives dans l'accès aux services. Il indique aussi comment minimiser ces problèmes.

En version anglaise ou française, ce vidéo intitulé "De personne à personne" est mis, via la Société Canadienne de l'Ouïe,

(suite et fin)



Une vue de l'assistance à un atelier. On remarque au centre-gauche, M. Gaby Collard, directeur de l'Institut Raymond-Dewar.



Quelques représentants du Québec. Au centre, René Laroche et Guylaine Lux de l'Association des jeunes sourds du Québec.

à la disposition des entreprises et organismes de services intéressés à former leurs employés à mieux communiquer avec les personnes déficientes auditives. Plusieurs grandes sociétés, telles que la Banque Royale et Bell Canada, participent au programme "Accès 2000".

Le C.Q.D.A. et ses associations-membres doivent assurément emboîter le pas pour faire connaître et diffuser "Accès 2000" pour le mieux-être de toute la communauté déficiente auditive du Québec.

Honnêtement, je reconnais que la Conférence "Oui à l'Ouïe 86" fut un franc succès.

Avec mon ami Arthur LeBlanc, président du C.Q.D.A., j'avouerai que côté "tourisme", c'est pauvre! Sur les 60 heures consacrées à la Conférence, nous avons réussi à en sauver "une" pour faire du tourisme "à pied" autour de la Gare Union de Toronto, juste avant notre retour!

Je me réjouis de constater que le monde de la déficience auditive s'affirme de mieux en mieux et prend de plus en plus la place qui est siennée de droit.

"POUR LE MEILLEUR SON, PENSEZ..."

PRIME



SOUND

DISC
JOCKEY

WILL
684-5879

Les anciens numéros de VOIR-DIRE sont toujours disponibles



La direction de la revue est heureuse d'offrir au public, au prix très spécial de **1,00\$** l'exemplaire, les anciens numéros de Voir-Dire, du No 3 au No 19 inclusivement.

Profitez dès aujourd'hui de cette magnifique occasion de monter une collection complète de tous les numéros disponibles.

Cette collection sera la fierté de tous les sourds!

COUPON DE COMMANDE

3 4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17 18 19

Encerclez les numéros que vous désirez. Si vous désirez plus d'un exemplaire d'un même numéro, veuillez nous le dire.

_____ numéros à 1,00\$ chacun: _____\$.

Nom: _____

Adresse: _____

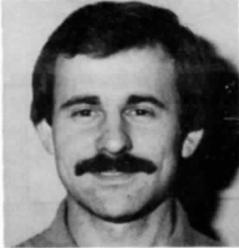
Ville: _____ Code postal: _____

Faites votre chèque visé ou votre mandat à l'ordre de *Revue Voir-Dire*.

Revue Voir-Dire

3600, rue Berri, bureau 410
Montréal, QC H2L 4G9

Le gala du 85^e anniversaire du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal remporte un éclatant succès



Par Yvon MANTHA

Célébrer le 85^e anniversaire de fondation d'un organisme, c'est un sujet de grande fierté. Le 85^e anniversaire du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal fait la fierté de tous les sourds et de leurs amis intéressés à la cause des sports et loisirs.

La célébration de ce grand événement, qui coïncide avec la célébration du dixième anniversaire du local du C.L.S.M., rue St-Denis, aura été une soirée de reconnaissance où les sourds auront rendu hommage à M. Luc Michaud pour ses cinq années à la présidence de cet organisme.

Les organisateurs de la célébration du 85^e anniversaire du C.L.S.M. ont accueilli quelques 600 personnes dans un luxueux hôtel de Montréal. Le tout a débuté par un excellent buffet servi à 208 convives. Après le banquet, plusieurs allocutions de circonstances se sont succédées, de la part de plusieurs des personnalités présentes à la table d'honneur. Ces allocutions ont été entrecoupées par la remise de plaques-souvenir à plusieurs membres actifs méritants. Parmi les conférenciers, figuraient:

- Mme Nicole Gagnon-Larocque, membre du comité exécutif de la ville de Montréal.
- M. Guy Nadeau, président de l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Île de Montréal.
- M. Robert Hardy, instructeur de l'équipe des Expos du C.L.S.M., qui décerna à son équipe un magnifique montage portant les photos des joueurs, en guise de souvenir de leur 2^e championnat canadien consécutif à la balle-lente des sourds, remporté l'été dernier à New-Westminster, Colombie-Britannique.
- M. Roland Major, ex-président du C.L.S.M., qui fut l'artisan de l'incorporation du Centre en 1965. Ceci fut le début d'une nouvelle page dans l'histoire du Centre, reconnu comme étant une des associations les plus anciennes et les plus populaires du Québec. M. Major fut le conférencier le plus applaudi de la soirée.
- Mme Cécile Major, qui fut l'interprète de la soirée.
- M. Guy Frédette, président du comité d'organisation du 85^e anniversaire.



M. Robert Hardy, invité à titre d'instructeur des Expos du C.L.S.M., et Cécile Major, l'interprète pour cette occasion.



M. Guy Frédette, président du comité organisateur, et M. Roland Major, invité d'honneur en tant que dernier président vivant depuis 1934.

- Mme Ghislaine (Gigi) Fiset, invitée personnelle de M. Luc Michaud.
- Finalement, ce fut au tour de l'actuel président du C.L.S.M. Luc Michaud, qui demeure toujours à son poste depuis cinq ans, égalant ainsi le record de M. Georges Bélanger (1938-1943), de s'adresser à l'assistance. À sa grande surprise, à l'issue de son discours, les 5 duchesses du concours de la Reine du C.L.S.M. 1986-1987 lui présentèrent une grande bannière portant l'emblème du Centre, ainsi qu'une montre-bracelet, don des membres du C.L.S.M. Son nom ainsi que la durée de sa présidence (1981-1986) sont gravés à l'endos de la montre. Ces cadeaux lui ont été décernés en reconnaissance pour ses cinq années de présidence. Il méritait amplement d'être félicité pour l'immense travail accompli au cours de toutes ces années.

Immédiatement après ces discours de circonstances, c'était le début de la parade de mode, sous la gouverne de Martin Robert, le spécialiste attitré en la matière. Les duchesses, jouant pour la circonstance le rôle de mannequins, ont largement contribué au succès de la soirée. Quelques excellents numéros de ballet-jazz, dirigés d'une main de maître par Suzan Jobin, furent également au programme de la soirée.

Une autre grande surprise de la soirée fut l'apparition inattendue des mascottes du C.L.S.M.: Mickey Mouse, le Père Noël, le Bonhomme Carnaval et quelques clowns sourds.

Enfin, le moment du couronnement de la Reine 1986-1987 arriva. Les sensations furent fortes pour les duchesses, plus précisément lors de la 4^e nomination, l'avant-dernière, et de laquelle dépendait l'identité de l'heureuse élue. Le résultat tant attendu ne tarda pas: Mlle Nathalie Gagnon fut proclamée Reine du C.L.S.M., sous les applaudissements nourris de l'assistance. C'est la 18^e Reine dans l'histoire du C.L.S.M.



M. Luc Michaud, président du C.L.S.M., accompagné de Mlle Ghislaine (Gigi) Fiset. Leur sourire en dit long.

85 ans CLSM (suite)

Vers la fin de la soirée, il fut procédé au tirage d'un magnéscope VHS, et le sort a voulu que ce fut M. Marc Lamoureux qui remporte ce magnifique prix.

Ce 85^e anniversaire du C.L.S.M. fut incontestablement un éclatant succès, grâce à l'excellent travail de son comité organisateur, sous la présidence de M. Guy Frédette, ex-président du Centre. Un gros merci, Guy!

En terminant, je ne regrette qu'une chose: de ne pouvoir vous décrire les émotions que nous avons ressenties au cours de cette mémorable soirée. Félicitations au comité organisateur, ainsi qu'au conseil d'administration du C.L.S.M., qui ont partagé avec nous les agréables moments de cette célébrations. Et longue vie au C.L.S.M. Soyons tous là lors du centenaire, en 2001!



M. Robert Hardy, instructeur de l'équipe des Expos du C.L.S.M., Sylvain Goyer, capitaine, et le président Luc Michaud, au centre, qui les remercie de leur incessante collaboration. Le C.L.S.M. encourage fortement les jeunes à continuer dans le domaine de la balle-lente.



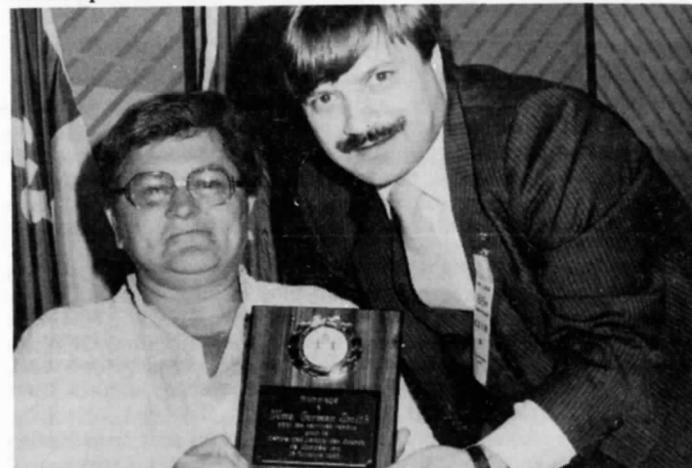
M. Roch Albert Fréchette, qui totalise déjà deux ans de services auprès des personnes âgées.



M. Fernand Hébert, trésorier du C.L.S.M. depuis plusieurs années, soit depuis les présidences de Julienne Bergeron, Jacques Gravel et Luc Michaud, reçoit ici sa plaque-souvenir.



Le président de l'Association régionale pour les loisirs des personnes handicapées de l'île de Montréal, M. Guy Nadeau, et son épouse.



Mme Carmen Smith reçoit ici sa récompense pour son dévouement au bar et au restaurant du Centre depuis plusieurs années.



M. Aurèle Lebel reçoit du président du C.L.S.M. un bar miniature, pour ses 9 ans de service ininterrompu comme barman.



M. José Carlos, président-fondateur de la ligue de hockey-cosom, il y a 3 ans, reçoit ici sa plaque-souvenir.



85 ans déjà

Par Luc MICHAUD,
Président

Le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal a déjà quatre-vingt-cinq ans. Il a fait ses débuts au premier collège de l'Institution des Sourds de Mtl., en 1901, au 1941 rue St-Dominique, à Ville St-Louis ou "Mile-End", du nom de la vieille gare qui desservait la population du quartier (aujourd'hui le quartier Laurier). On se souvient du premier président-fondateur Joseph Lamothe, avec Victor Prévost, Édouard Audet, Victor Champagne et le frère Louis Gareau. Ils fondèrent le Cercle St-François-de-Sales, qui aujourd'hui porte le nom de Centre des Loisirs des Sourds de Montréal. Un gros merci à eux d'avoir fondé le centre des loisirs.

Vingt ans plus tard le Centre des Loisirs aménagea dans la nouvelle Institution des Sourds de Mtl. située au 7400 Boul. St-Laurent, et cela dès son ouverture en 1921. Notre local, à cette époque, était au sous-sol, et les anciens membres de notre organisme s'en souviendront encore longtemps. En 1975, vers la fin de juin, le centre déménagea son secrétariat au 7016 St-Denis, après avoir passé 74 ans dans cette enceinte. Un an plus tard, on déménagea au 7888 St-Denis et nous y sommes depuis 10 ans. Nous espérons avoir un jour notre propre local. C'est-à-dire que nous serons propriétaire de l'établissement avec l'aide des trois paliers gouvernementaux: fédéral, provincial et municipal. Nous avons toujours espoir, et il ne faut pas désespérer. C'est grâce à vous, membres du CLSM, que nous avons survécu jusqu'à aujourd'hui. C'est vous qui avez fait la clé de notre succès.

Le Centre a toujours voulu être d'abord et avant tout un milieu de vie communautaire où il fait bon se rencontrer, en même temps qu'il donne l'opportunité d'entrer en relation avec le monde de la culture et des sports. Nous espérons que nos membres, présents et futurs, profiteront des activités que nous offrons.

À l'occasion du 85^e anniversaire, les membres du Conseil d'Administration, les bénévoles et moi-même, nous vous disons un gros MERCI pour votre participation à cette fête. Nous disons aussi un gros MERCI aux anciens présidents et administrateurs qui ont donné leur temps afin que le Centre existe et que cette fête ait lieu aujourd'hui.

Tant qu'à moi, j'ai passé mes cinq dernières années comme président du CLSM. J'ai bien aimé mes fonctions car j'ai toujours aimé travailler dans les loisirs et sports. C'est un métier pour moi, et je voudrais continuer à améliorer la qualité de notre vie communautaire afin de satisfaire mes membres. Je vous remercie de m'avoir fait confiance durant ces années. Je dois aussi une bonne chandelle à tous les officiers qui ont travaillé avec moi pendant tout ce temps.

Encore une fois, MERCI, et passez une très belle soirée avec nous.

BONNE FÊTE À TOUS



M. Marius Latulippe, ex-président du C.L.S.M., était présent lors de cette mémorable soirée.

Président-fondateur: Joseph Lamothe (1870-1960)



Notes biographiques du 1^{er} président et fondateur du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

M. Joseph Lamothe est né le 18 avril 1870 avec une audition normale. Il est devenu sourd vers l'âge de trois ans à la suite des fièvres. En 1880, à l'âge de 9 ans, il entra à l'Institution des Sourds.

Ses études élémentaires et son apprentissage terminés, il entra au "Herald" où son père était contremaître au département de la reliure. Il y a travaillé 13 années consécutives. À l'âge de 30 ans, il entra au service de la "Gazette" où il demeura jusqu'à sa retraite, soit le 1^{er} janvier 1947. Il est demeuré trancheur sa vie entière.

En 1900, il épousa une sourde comme lui, Mlle Elia Martel. Il eut trois fils de ce mariage. En 1901, avec Victor Prévost, Édouard Audet, Victor Champagne et le Fr. Louis Gareau, il fonda le Cercle Saint-François-de-Sales, aujourd'hui Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc. Il en fut le premier président (1901-03). En 1919, il est réélu pour un nouveau mandat (1919-21). M. Joseph Lamothe est demeuré un membre actif du Centre jusqu'à sa mort, conservant l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu. De plus, il était un fervent adepte du billard, tout en possédant les qualités d'un bon comédien parmi ses pairs.

Il mourut à Montréal le 9 juillet 1960, quelques mois après avoir célébré son 90^e anniversaire de naissance.



M. Jean-Paul Sévigny, qui fut président du C.L.S.M. en 1955-1956 et 1957-1958, pose ici pour la postérité.



Le vice-président du Centre, M. Raymond Richer, remet ici une montre au président Luc Michaud, en reconnaissance pour ses cinq années de service comme président. Cette montre est un don de la part des membres du C.L.S.M.



M. Luc Michaud remet ici une plaque-souvenir et une gerbe de fleurs à la nouvelle Reine du C.L.S.M., Nathalie Gagnon.

Nos Présidents

1er	Joseph Lamothe	1901-02
2e	Édouard Audet	1902-03
	Joseph Lamothe	1903-04
3e	Victor Prévost	1904-06
4e	J. Alfred Bousquet	1906-07
5e	Stanislas Giroux	1907-09
6e	Hermas Charbonneau	1909-10
7e	Onésiphore Dominique	1910-13
8e	Philippe Durocher	1913-14
9e	Gédéon Pilon	1914-16
	Hermas Charbonneau	1916-17
10e	Arthur Châles	1917-18
11e	Cyprien Racicot	1918-19
	Joseph Lamothe	1919-21
12e	Paul DeMontigny	1921-23
13e	Joseph Gohier	1923-26
14e	Willie Chamberland	1926-27
15e	Émile Vaillancourt	1927-28
	Joseph Gohier	1928-29
16e	Alfred Mireault	1929-30
	Édouard Audet	1930-32
	Gédéon Pilon	1932-33
	Édouard Audet	1933-34
17e	Roland Major	1934-37

18e	Thomas Hubbard	1937-38
19e	Georges Bélanger	1938-43
	Arthur Châles	1943-44
20e	Émile Veilleux	1944-47
21e	Roland Gagnon	1947-48
22e	Lucien Forcier	1948-49
	Willie Chamberland	1949-50
	Émile Veilleux	1950-51
23e	Pierre-Noël Léger	1951-53
24e	Fernand Paquet	1953-55
25e	Jean-Paul Sévigny	1955-56
	Lucien Forcier	1956-57
	Jean-Paul Sévigny	1957-58
26e	Colomban Jetté	1958-59
27e	Euchariste Riendeau	1959-60
28e	Réal Crête	1960-61
29e	Roger Villeneuve	1961-62
	Le Club Abbé de l'Épée	
	prend en main la	
	direction du Centre	1962-63
	Lucien Forcier	1963-64
	Roland Major	1964-67
30e	Gaston Giroux	1967-71
31e	Marius Latulippe	1971-73
32e	Guy Fredette	1972-73
	Marius Latulippe	1973-75
	Guy Fredette	1975-77

33e	Jacques Gravel	1977-80
34e	Julienne Bergeron	1980-81
35e	Luc Michaud	1981-

Nos Reines

Lise Joly	1969-70
Marcelle Drolet	1970-71
Louise Maltais	1971-72
Carole Galland	1972-73
Louiselle Baribeau	1973-74
France L'Abbé	1974-75
France Boulanger	1975-76
Priscille Lelièvre	1976-77
Danielle Quesnel	1977-78
Sylvie Bourque	1978-79
Colombe Tourigny	1979-80
Thérèse Routhier	1980-81
Giovanna Piazza	1981-82
Lyne Marquis	1982-83
Franca Iervolino	1983-84
Lyne Noisieux	1984-85
Anna Sabelli	1985-86
Nathalie Gagnon	1986-87



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS – SPORTS – CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1986/1987

Président: Luc Michaud
Vice-président: Raymond Guérard
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Maurice Baribeau

Directeur des Sports: Jean Davia
Directrice de la Culture: Lucienne Brisebois
Directeur des Loisirs: poste vacant

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
 Montréal, Qué. H2L 4G9
 514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

À VENDRE

Un set de salon "Bourgogne", comprenant:
 1 divan, 1 causeuse, 1 fauteuil.
 D'une valeur de 1 200,00 \$, pour seulement 700,00 \$.
 Belle couleur. Aussi:
 1 table 38" x 38", 1 table 28" x 28".
 En bois naturel, très belles. Prix: 250,00 \$ ou meilleure offre.
 ATS: (514) 598-8973
 Voix: (514) 523-5491, Mme Charron.



Edward Thomas (Saskatchewan)



Gisèle Gauthier (Québec) (remplace Marcel Roy de Québec)

Les meilleurs de chaque catégorie
(Récipiendaires d'un trophée DEXTÉRITÉ)



- Arts plastiques**
Marcel Roy (Québec)
- Activités littéraires**
Tammy Kemp (Saskatchewan)
- Spectacles**
Edward Thomas (Saskatchewan)
- Activités récréatives**
Erwin O. Sinn (Ontario)
- Arts ménagers**
Denise Côté (Québec)

Liste des gagnants de chaque concours

ARTS PLASTIQUES

Peinture

- 1er: Dean Walker (Ont.)
- 2e: Jacqueline Langlois (Qué.)
- 3e: Jacqueline Langlois (Qué.)

Dessin

- 1ère: Suzanne R. Girard (Qué.)
- 2e: Patrick Boudreault (Qué.)
- 3e: Michèle Spendelau (Sask.)

Gravure

Mention honorable: Jean Ashing (Sask.)

Sculpture

- 1er: Marcel Roy (Qué.)
- 2e: Veena Kawa (Sask.)
- 3e: Peter Cairns (Ont.)

Impressions en couleurs

- 1er: Rob Cundy (Alta.)
- 2e: Edward Thomas (Sask.)
- 3e: Richard Hurst (Ont.)

Photographie - Noir et Blanc

Mention honorable: Jean Fournel (Qué.)

ACTIVITÉS LITTÉRAIRES

Poésie

- 1er: Tracy Budarick (Ont.)
- 2e: Brian Lalonde (Ont.)
- 3e: Dellalee Pipper (Alta.)

Oeuvres d'imagination

- 1er: Dean Walker (Ont.)
- 2e: Tammy Kemp (Sask.)

Oeuvres historiques

Mention Honorable: Tammy Kemp (Sask.)

Spectacles

Chansons:

- 1ers: Rachel Bédard (Qué.)
Edward Thomas (Sask.)
- 3e: Rachel Bédard (Qué.)

Spectacles spéciaux

Mention honorable: Edward Thomas (Sask.)

Humour

Mention honorable: Gisèle Gauthier (Qué.)

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Métiers d'art

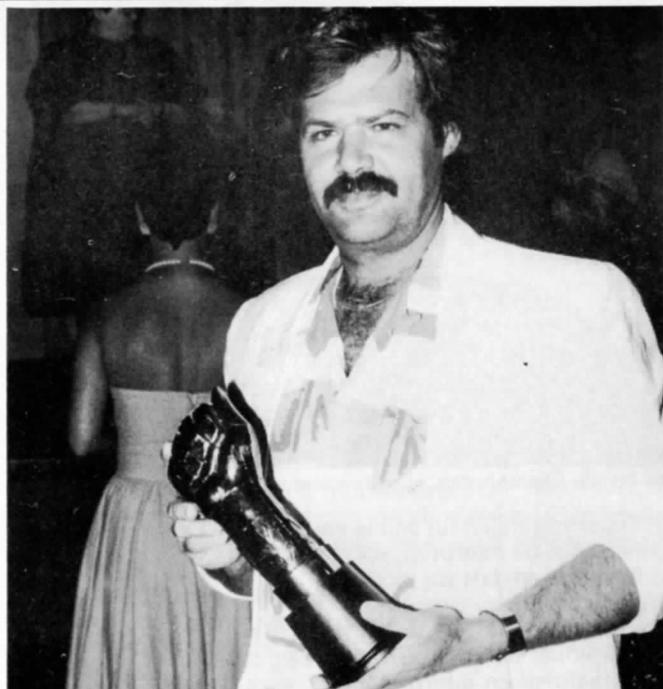
- 1er: Erwin O. Sinn (Ont.)
- 2e: Dean Walker (Ont.)
- 3e: Léontine Sauvé (Qué.)

LE CONCOURS CULTUREL des Arts '86

Montréal

Photographe: Pierre LAFRANCE

festival OF THE DES Arts '86 MONTRÉAL



Erwin O. Sinn (Ontario)



Tammy Kemp (Saskatchewan)

Passe-temps individuels

Mention honorable: José Carlos (Qué.)

Activités spéciales

- 1er: Erwin O. Sinn (Ont.)
2e: Debbie Bell (Alta.)
3e: Anne McKerker et Helen Woodward (Ont.)

ARTS MÉNAGERS

Tricot

- 1ère: Jacqueline Langlois (Qué.)
2e: Donna McLaren (C.-B.)
3e: Suzan Hammond (Ont.)

Crochet

- 1ère: Cécile Lafrance (Qué.)
2e: Frances Husen (Ont.)
3e: Lezli-Jo Crawford (Sask.)

Piquage

- 1er: Alec Ratai (C.-B.)
2e: Madeleine Levasseur (Qué.)

Couture

- 1ère: Gisèle Audet (Qué.)
2e: Linda Molly-Barker (Ont.)
3e: Eileen Edgar (C.-B.)

Broderie

- 1ère: Denise Côté (Qué.)
2e: Lydia Storey (Sask.)
3e: Darlene Cooper (Ont.)

Broderie liquide

Mentions honorables: Nance Ho (Ont.)
Nance Ho (Ont.)

Petit point

- 1ère: Eileen Edgar (C.-B.)
2e: Jean Coles (Ont.)
3e: Gisèle Audet (Qué.)

Répartition des trophées, médailles et mentions honorables par province

TROPHÉES

Québec:	2	Ontario:	1
Saskatchewan:	2		

MÉDAILLES

OR

Québec:	6	Colombie-Britannique:	2
Ontario:	5	Alberta:	1

ARGENT

Ontario:	5	Québec:	3
Saskatchewan:	4	Colombie-Britannique:	1
Alberta:	1		

BRONZE

Ontario:	5	Saskatchewan:	2
Québec:	3	Alberta:	1
Colombie-Britannique:	1		

MENTIONS HONORABLES

Québec:	5	Saskatchewan:	4
Ontario:	2		



Congrès annuel de l'Association Québécoise des Interprètes Francophones en Langage Visuel (A.Q.I.F.L.V.)



Holiday Inn
Place Dupuis

Par Joane CALVARESI
Présidente sortante

Samedi et dimanche, les 27 et 28 septembre 1986, se tenait l'assemblée générale annuelle de l'A.Q.I.F.L.V. C'est à l'hôtel Holiday Inn de Montréal que le tout s'est déroulé. L'A.Q.I.F.L.V. profitait, cette année encore, de son assemblée annuelle pour offrir une fois de plus deux ateliers de perfectionnement et ce, à la grande satisfaction des congressistes.

Avant d'aborder le déroulement de cette assemblée, permettez-moi d'abord de faire une brève présentation de notre association.

- Fondée en septembre 1982, l'A.Q.I.F.L.V. compte maintenant quatre années d'existence. Le but premier de l'association était de regrouper des personnes travaillant dans le domaine de l'interprétation auprès des personnes sourdes. L'A.Q.I.F.L.V.:
- Vise l'amélioration des services d'interprétation.
 - Encourage le développement de programmes de formation de "professionnels" en interprétation.
 - Souhaite respecter les personnes sourdes dans leurs droits face à des services d'interprétation de qualité.
 - Veut qu'un code d'éthique bien clair guide l'interprète dans son travail.
 - Désire favoriser la tenue d'ateliers et de rencontres entre collègues.
 - Encourage toutes discussions pouvant améliorer le domaine de l'interprétation.

Le siège social de l'A.Q.I.F.L.V. est situé à l'Institut Raymond Dewar, au local 414. Et maintenant, revenons aux ateliers offerts lors du congrès 1986.

Un premier atelier fut offert par Serge Brière. Mime sourd très connu, Serge possède un bagage d'expériences fort impressionnant (National Theatre of the Deaf, Canadian theatre of the Deaf, Théâtre visuel des sourds, enseignement de la L.S.Q., enseignement du jeu dramatique et du mime...). Son atelier portait sur l'utilisation du corps dans l'acte d'interprétation. Pour nous, interprètes, c'est une piste à explorer afin de donner le maximum de nous-mêmes dans notre travail.



M. Serge Brière, conférencier.

Photographe: Jacques DUFRESNE



Mme Nicole Charbonneau, conférencière.

Le deuxième atelier fut animé par Nicole Charbonneau. Cette dernière est une interprète vocale (pour la traduction simultanée français / anglais ou vice-versa).

Mme Charbonneau possède:

- un baccalauréat es Arts en traduction,
- un diplôme en administration des affaires,
- une maîtrise en interprétation.

Sa conférence portait sur les divers aspects de son travail comme "pigiste": les conditions de travail, l'éthique et la rémunération, qui furent les points de son exposé qui ont déclenché le plus de questions de la part des congressistes.

Faisons maintenant un survol de ce qui s'est passé durant cette fin de semaine. D'abord, nous n'avons pas manqué de souligner les activités qui se sont déroulées tout au long de l'année:

- Plus d'énergies ont été employées afin de faire connaître l'association et ses buts.
- Des liens avec la Société des traducteurs du Québec ont été créés. C'est une amorce de collaboration et de soutien entre collègues travaillant dans le domaine de l'interprétation.
- La situation de l'A.Q.I.F.L.V. en tant que "chapitre" de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada (A.V.L.I.C.) fut soulignée. Le lien qui unit l'A.Q.I.F.L.V. à l'A.V.L.I.C. demeure cependant à préciser.

Deux dossiers importants ont retenu l'attention des participants pendant ce congrès. D'abord, le dépôt d'un code de déontologie (ou code d'éthique). La presque totalité de ce code a été voté lors de l'assemblée générale. (Une petite partie du code reste encore à rédiger; suite à des discussions, cette dernière partie sera votée dans un futur rapproché.)



Joane Calvaresi, présidente sortante, et M. Richard Piquette, animateur de l'assemblée.



M. Léon Bossé, de l'A.D.S.Q., et son interprète orale.

Mais nous pouvons déjà vous faire part des principaux points abordés par ce code:

- Pourquoi un code d'éthique?
- À qui s'adresse-t-il?
- L'interprète s'efforce de donner des services dont la qualité donne satisfaction au(x) consommateur(s).
- Le respect des responsabilités qu'entraîne l'acte d'interpréter.
- La fidélité au message à transmettre.
- Le souci d'avoir une présentation personnelle adéquate lors de notre travail (vêtements unis, de couleur foncée, absence de bijoux...).
- Le soutien entre collègues.
- Le souci de s'informer des conférences et ateliers susceptibles d'améliorer les performances professionnelles des interprètes.

Ce document était sous la responsabilité de la coordonnatrice des dossiers de l'éthique, Jocelyne Dupuis. Alors, bravo pour le travail accompli.

L'autre document fort attendu fut présenté par Micheline Caron, coordonnatrice du comité "Certification et Évaluation". La structure de ce dossier a été votée. Ainsi, les différentes étapes que l'interprète aura à franchir lors de l'examen de certification sont maintenant définies. La prochaine tâche du comité sera maintenant d'élaborer le contenu de ces diverses étapes. Ici, des félicitations s'adressent à Micheline et à son comité pour le travail accompli sur ce dossier.

Cette année, il y avait élection du conseil d'administration. Six des huit postes ont été comblés: présidente: Jocelyne Dupuis, vice-présidente: (poste resté vacant), trésorière: Hélène Brisebois, secrétaire à la correspondance: Louise Mantha, secrétaire aux réunions: Christianne Matte, coordonnatrice de la Certification et de l'Évaluation: Chantal Bousquet, coordonnatrice du comité de la publicité: Martine Deslongchamps, coordonnatrice de l'éthique, plaidoyers et griefs: (poste resté vacant). Des félicitations à cette nouvelle équipe. Bonne chance dans l'exercice de leur mandat.

Avant de conclure ce reportage, j'aimerais, en tant que présidente sortante, remercier encore une fois: Julie Roy, Céline



Micheline Caron et Joane Calvaresi, recevant chacune une plaque-souvenir de l'A.Q.I.F.L.V.



Hélène Brisebois, Chantal Bousquet, Jocelyne Dupuis (présidente), Martine Deslongchamps, Louise Mantha.

Bergevin, Hélène Brisebois, Nicole Gratton, Micheline Caron et Jocelyne Dupuis, qui formaient le conseil d'administration sortant. Merci de leur soutien et de leur amitié. Merci également aux membres, pour leur soutien et leur confiance tout au long de mon mandat, de 1982 à 1986. Comme on le voit, ce congrès était pour moi l'aboutissement de quatre années d'implication, années qui m'ont apportées beaucoup de joies, des contacts humains intéressants et de fructueuses discussions, bref, quatre années qui furent pour moi une expérience des plus enrichissantes.

Pour conclure, ce fut vraiment un congrès où régna une ambiance des plus chaleureuses, empreinte de beaucoup de nostalgie et d'émotions causées par des départs, mais aussi plein de l'enthousiasme suscité par une nouvelle équipe.

Bref, l'A.Q.I.F.L.V. grandit bien.

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke



AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3488, rue Radin, Jonquière, P.Q.
G7X 7L4

TÉL.: LOCAL:

(418) 542-6797 (ATS) ou VOIX

RÉS.: (418) 548-5411 (ATS)



Richard Ménard, ou comment un sourd devient aveugle (témoignage)

Propos recueillis par **Richard CHARRON**



– Pour ce numéro-ci, je vous laisse le témoignage d'un jeune adulte sourd qui devient progressivement aveugle. Dans le prochain numéro, j'aborderai avec M. Gilles Lefebvre, spécialiste en surdi-cécité, des questions plus techniques concernant ce double handicap, ainsi que quelques projets actuellement en cours pour fournir des services plus adéquats à ces personnes.

– **Richard CHARRON**

Je ne savais pas que j'aurais un jour des problèmes de vision.

Autrefois, j'avais des amis et des amies. Quand nous communiquions par signes, je comprenais bien. Je voyais bien. J'étais sourd et j'avais l'habitude de communiquer avec des sourds. À l'école, pendant les cours, je voyais et comprenais bien. J'avais même une moto. Je me promenais dans toute la ville. Je voyais bien partout. Je sortais avec des amis, je faisais du sport, j'avais des loisirs comme tous les jeunes de mon âge. C'était l'époque où je n'avais pas dix-huit ans. Je ne pensais pas qu'un jour j'aurais des problèmes de vision. C'est seulement après mes dix-huit ans que ma vision a commencé à me donner des problèmes.

À chaque fois que je communiquais par signes, le problème revenait. Je voyais mal.

Un bon jour, j'ai commencé à heurter les gens en marchant. J'étais mêlé. Quand on me parlait par signes, je ne comprenais pas et je faisais répéter. Je demandais aux gens de faire leurs signes lentement. Mais je ne pensais pas que je pouvais avoir une maladie oculaire (des yeux). Je me disais que j'étais "dans la lune". Chaque fois que je communiquais par signes, ce problème revenait. Je voyais mal. Au cours des mes promenades, je trébuchais sur les bornes-fontaines, les chaises, les poubelles, etc. Je faisais attention, mais je ne voyais pas clair. Un jour, je me suis décidé à aller voir un médecin.

Le médecin me disait: "Tu as de bons yeux, mais tu es dans la lune."

J'ai passé des examens médicaux, mais les résultats n'ont rien donné. Le médecin m'avait dit que tout était parfait, et que j'avais de bons yeux. Moi, je lui disais non, que je ne voyais pas bien. Lui me répondait que c'était probablement parce que j'étais dans la lune. Mais mon état empirait peu à peu. J'en étais venu que je ne voyais plus les automobiles. Alors il fallait que je fasse encore plus attention pour traverser la rue. Auparavant, je n'avais aucun de ces problèmes qui m'arrivaient maintenant de plus en plus souvent. Mes amis me faisaient des signes de loin, mais je ne les voyais pas. Ensuite, quand on se rencontrait, ils me disaient: "Je t'ai parlé, et tu ne m'as pas vu." Bien entendu, je ne les avais pas vus. Je me disais: "C'est drôle, mais je ne suis plus capable de voir." Ma situation commençait à devenir difficile. Je me posais de sérieuses questions sur ma vision. Je suis donc retourné voir le médecin. Mais celui-ci me répétait que j'étais "dans la lune".

Une maladie qui s'appelle la rétinite pigmentaire.

J'ai finalement rencontré un ami qui m'a dit que j'avais probablement une maladie des yeux. Il m'a dit: "Tu vois comme un cheval qui se promène avec des oeillères." Alors je suis retourné voir le médecin, et je lui ai dit cela, que je voyais comme un cheval avec des oeillères. Alors le médecin m'a fait passer des examens spéciaux, et c'est ainsi qu'il a découvert que j'avais bel et bien une maladie des yeux qu'on appelle la rétinite pigmentaire. Quand on a cette maladie en même temps qu'on est sourd, cela s'appelle le "syndrome de Usher". C'est probablement une maladie génétique, et on naît avec ça. Le médecin m'a dit que je deviendrais aveugle. Il m'a dit qu'il fallait que j'accepte mon nouvel handicap et que j'apprenne à utiliser une canne blanche. Mais au début, j'ai refusé d'accepter.

Accepter la canne blanche.

Au début, je me suis entêté à sortir quand même, sans utiliser de canne blanche, tout en faisant bien attention. Mais plus le temps passait, plus je me heurtais à des obstacles, plus je me blessais aussi. Cela devenait presque impossible pour moi de me promener. Et pour la communication par signes, il fallait que les signes soient bien placés devant moi, car sans ça, je ne voyais rien et ne comprenais rien. J'ai continué ainsi pendant deux ans à me débattre seul avec mon handicap visuel. Finalement, je suis allé à l'Institut Nazareth-Louis-Braille, à Longueuil. Là, le personnel m'a aidé à accepter la canne blanche. J'ai pratiqué l'usage de la canne blanche, et j'ai réalisé qu'elle m'aidait vraiment. J'avais moins de difficulté à me promener. Mais j'ai tout laissé tomber deux jours plus tard, parce que les gens me regardaient passer, et j'étais gêné, car je n'étais pas aveugle. Je voyais encore un peu, mais pas beaucoup. Quand j'étais gêné, je repliais ma canne blanche et je la mettais dans ma poche. Mais maintenant, ça fait assez longtemps que j'ai décidé d'accepter la canne blanche, car c'est très pratique pour moi.

Comment vivre quand on est sourd et aveugle.

Avant le début de mes problèmes visuels, j'avais plusieurs amis. J'avais du plaisir et de la joie de vivre. Mais depuis que je perds la vue, la communication devient chaque jour plus difficile, et mes amis m'ont laissé. J'aurais besoin d'être accompagné pour sortir, mais j'ai de la difficulté à trouver des amis et amies pour m'accompagner. Maintenant, je suis seul, toujours seul. Mais j'ai commencé à chercher s'il existe des services pour les sourds-aveugles. Le service social ne savait rien. Après avoir longtemps cherché en vain, j'ai appris que M. Gilles Lefebvre connaissait la rétinite pigmentaire. Alors je suis allé rencontrer Gilles, et nous avons parlé ensemble des services à mettre sur pied pour les sourds-aveugles, pour les aider à trouver comment vivre avec leur double handicap. Maintenant, ces services commencent à se développer, et ça va mieux.

Le braille abrégé.

J'ai commencé des cours de braille, l'écriture par points des aveugles. Je pratiquais, cela a commencé à être difficile, mais je me suis rendu compte que je pouvais l'apprendre assez facilement et rapidement. Un mois après, j'étais découragé et j'ai arrêté d'apprendre. Plus tard, j'ai commencé d'apprendre le "braille abrégé" (résumé). C'était plus facile.

Je pourrai recevoir des services.

J'ai commencé à penser qu'il fallait que je me trouve un logement, et que je ne savais pas comment j'allais vivre dans un logement avec mes problèmes de vision. Si je deviens aveugle, comment vais-je faire le ménage? Je fais le ménage, mais j'oublie toujours des coins. Je fais la cuisine moi-même, et différentes choses du genre. Toujours à cause de mes problèmes de vision, je fais tomber des objets. Cela me complique la vie, et je trouve que c'est long pour moi d'exécuter mes tâches domestiques seul. Je ne vois pas, par exemple, si le chaudron de patates renverse. Et je ne l'entends pas non plus. Je n'ai personne pour m'aider, et je ne sais pas où m'adresser pour trouver de l'aide. Alors à cause de ma mauvaise vue, j'ai été obligé d'aller rester chez ma mère. Mais je suis toujours seul, et je m'ennuie. Je n'ai pas d'amis, pas de travail. Je ne veux pas devenir fou en restant toujours à la maison.

Alors il faut que je prenne chaque jour mon courage à deux mains. J'ai commencé à demander des services pour me trouver du travail, pour me trouver un logement adapté à mes handicaps et situé à un

endroit où je pourrai recevoir des services. Je ne veux pas rester toujours avec ma mère, car je sais qu'un jour elle ne sera plus là.

Je donne des conférences.

Actuellement, je donne des conférences. Je donne mon témoignage de personne sourde qui devient aveugle. Les personnes sourdes devant lesquelles je prends la parole me disent: "Ah! Je ne savais pas ça. La rétinite pigmentaire, je n'en avais jamais entendu parler." J'ai aussi donné des conférences au cégep du Vieux-Montréal, pour les étudiants entendants, dans les écoles secondaires aussi, avec des interprètes. Ceux qui viennent à mes conférences sont toujours surpris de mes problèmes de communication. Ensuite, de plus en plus de personnes me demandent de donner encore ma conférence ailleurs. Jusqu'à maintenant, j'ai donné une bonne quinzaine de conférences. Cela suscite la curiosité de gens. Ils parlent entre eux de la rétinite pigmentaire et ils veulent

en savoir davantage. Je leur explique comment aider les personnes qui ont des problèmes visuels. J'ai même des lunettes spéciales pour montrer aux gens quel genre de vision il me reste. Ces lunettes leur donnent une bonne idée de mes problèmes.

Mon champ visuel.

C'est difficile de devenir aveugle. Vais-je pouvoir vivre heureux plus tard? J'y pense souvent. Le médecin me dit que mon champ visuel rétrécit rapidement et que je deviendrai aveugle dans cinq ou six ans, ou moins. Mais pas plus tard que dans dix ans. Il ne peut pas savoir exactement d'ici combien de temps je deviendrai aveugle. Et la médecine n'est pas encore assez avancée pour lutter efficacement contre cette maladie, la rétinite pigmentaire. Je dois donc apprendre à me débrouiller du mieux que je pourrai. Et avoir le courage et la ténacité de vivre malgré tout, même si c'est difficile.

Entrevues avec quatre étudiants sourds du Cégep de Ste-Foy (suite et fin)

Par Denise MARTIN

— Nous vous présentons maintenant la suite de l'entrevue réalisée le printemps dernier par Denise MARTIN avec quatre étudiants sourds du cégep de Ste-Foy. — La rédaction.

Marie-Hélène Boulanger

J'ai connu Marie-Hélène Boulanger durant mon enfance à l'Institut des sourds de Charlesbourg. Depuis deux ans, elle étudie en techniques de laboratoire médical, comme Daniel Deschênes. Elle fera ensuite un stage en laboratoire médical dans un hôpital, en automne 1987.

Marie-Hélène est souriante, très gentille et très accueillante. Elle est aussi très vaillante, car elle travaille très fort dans ses études. C'est tellement important pour elle, pour son avenir. Elle m'a avoué qu'elle a bien hâte d'être finissante l'an prochain. Voici maintenant la substance de notre entrevue.



D.M.: Bonjour, Marie-Hélène. Comment ça va dans tes études?

M.-H. B.: Très bien. J'en suis très satisfaite et j'aime bien ça.

D.M.: Quel est ton cours le plus compliqué?

M.-H. B.: Cela va très bien dans tous les cours, mais la biochimie est un peu plus difficile.

D.M.: J'aimerais savoir ce que tu feras dans l'avenir...

M.-H. B.: J'aimerais travailler en laboratoire médical. Sinon comme biologiste ou chercheuse en santé animale à l'université.

D.M.: Quel est le cours que tu préfères?

M.-H. B.: La microbiologie, car il y a beaucoup de choses à apprendre, même trop!

D.M.: Que signifie l'expression **chercheuse en santé animale**?

M.-H. B.: C'est un peu comme être vétérinaire. C'est faire de la recherche sur les maladies des animaux, sur la survie animale, l'écologie, la biologie animale.

D.M.: Pendant combien de temps étudieras-tu à l'université pour suivre les cours pour devenir vétérinaire?

M.-H. B.: Cela me prendra encore un an de cégep, puis 4 ans à l'université, mais je ne suis pas encore certaine de mes projets futurs.

D.M.: Es-tu supposée de t'inscrire au programme pour devenir vétérinaire?

M.-H. B.: Oui. Je croyais que cela n'était pas permis aux sourds, mais j'en ai le goût maintenant. Mais c'est encore trop loin.

D.M.: Pourquoi n'es-tu pas certaine?

M.-H. B.: Parce que mes projets personnels varient souvent. Je ne suis pas sûre de mes goûts dans la vie. Ma vie peut changer aussi.

D.M.: Merci, Marie-Hélène.

Daniel Deschênes

Daniel Deschênes est un autre étudiant sourd en techniques de laboratoire médical au cégep de Ste-Foy. Cette année, il a été accepté comme stagiaire au centre hospitalier de l'Université Laval, à Ste-Foy. Ensuite, il y travaillera 13 semaines, à compter du 2 juin. Cela fait de lui le premier sourd canadien à devenir travailleur professionnel en techniques de laboratoire médical.

Dans son travail, Daniel s'occupe de 4 différents départements: histologie, microbiologie, biochimie et hématologie. Il y fait beaucoup d'analyses pour des patients de l'hôpital.

Daniel trouve cela incroyable que les techniciens en chef soient satisfaits de son travail comme de celui des autres. Son seul problème, c'est qu'il ne peut pas communiquer par téléphone avec le médecin en cas d'urgence. Il espère que le gouvernement offrira des solutions pour régler ce problème de communication avec les médecins.



Surtout, il se sent très fier, et il améliore sa confiance en lui-même. Cela prouve que les personnes sourdes sont capables d'occuper des postes de hautes responsabilités. Si d'autres sourds y parviennent, Daniel sera encore plus fier des sourds.

J'ai dû me rendre au centre hospitalier de l'Université Laval, à Ste-Foy, pour rencontrer Daniel aux fins de cette entrevue. J'étais accompagnée de Manon Desharnais, qui a photographié Daniel à son travail au laboratoire. Nous y avons vu plusieurs appareils qui permettent d'effectuer différentes analyses. Voici maintenant la substance de mon entretien avec Daniel.

D.M.: Dans quel programme d'études t'es-tu inscrit au cégep de Ste-Foy?

D.D.: Je me suis inscrit au programme de techniques de laboratoire médical.

D.M.: Quel fut le cours qui était le plus difficile pour toi?

D.D.: Ce fut le cours sur la coagulation.

D.M.: Que veut-dire le mot **coagulation**?

D.D.: C'est quand le sang devient sec. Si notre sang ne sèche pas (ne se coagule pas), on saigne abondamment et c'est l'hémorragie.

D.M.: J'aimerais savoir si tu as vue une opération faite sur un être humain...

D.D.: Ah! oui, c'était affreux! Mais je n'avais pas peur de voir les médecins faire l'opération. On prend l'habitude, et je suis capable de m'y habituer.

D.M.: Quand tu as fait une opération sur un cadavre humain (un mort) pour la première fois, étais-tu étourdi?

D.D.: Mais non, je me sentais à l'aise, car le professeur m'avait montré à l'avance comment faire, et j'ai suivi ses instructions.

D.M.: As-tu été vacciné contre les microbes à cause de ton travail dans le laboratoire?

D.D.: Oui, c'était nécessaire. Il faut qu'on se protège contre les microbes. Par exemple, je peux avoir à analyser des microbes pour

faire des vaccins. Alors je pourrais attraper un microbe et tomber gravement malade. C'est pour ça qu'il faut que je sois vacciné contre les microbes.

D.M.: Tu as été vacciné combien de fois?

D.D.: Je dois t'avouer que j'ai reçu environ dix vaccins!

D.M.: C'étaient quels vaccins?

D.D.: Ce furent, l'anti-hépatite B (pour la troisième fois), le Sabin, l'anti-tétanos, les vaccins contre la diphtérie et la variole, le PPD (pour la deuxième fois) et l'anti-rabique.

D.M.: Qui a payé ces vaccins?

D.D.: C'est l'administration du cégep de Ste-Foy.

D.M.: As-tu besoin d'une interprète au laboratoire?

D.D.: Évidemment. Parce que je dois m'adapter et qu'un enseignant m'explique mon travail. Mais quand je travaille, je me débrouille seul et je n'ai pas besoin d'interprète.

D.M.: La première fois que tu est venu travailler au centre hospitalier de l'Université Laval, comment te sentais-tu?

D.D.: Je me sentais drôle en entrant au CHUL. Je n'avais pas confiance en moi, et je me sentais un peu nerveux. Mais maintenant, je me sens à l'aise car je suis habitué de venir travailler ici.

D.M.: Combien as-tu d'interprètes?

D.D.: Normalement, j'ai deux interprètes.

D.M.: Qui sont-elles?

C.D.: Ce sont Diane Gamache et Nancy Giguère.

En terminant, je désire remercier Manon Desharnais, qui a gentiment accepté de photographier les quatre étudiants sourds du cégep de Ste-Foy qui ont fait l'objet de cet article, afin de les faire connaître aux lecteurs de **Voir-Dire**. Merci aussi à Monsieur Yvon Mantha, directeur de **Voir-Dire**, qui a bien voulu nous offrir ces pages pour nous permettre de mieux vous faire connaître le vécu des étudiants sourds du cégep de Ste-Foy. C'est un au revoir!



L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

C'est aussi votre responsabilité!

Depuis 4 ans et demi, l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) fait les sous-titres pour la télévision. Il serait important pour vous de venir à l'ACDS pour recevoir des informations et des détails techniques pour mieux comprendre les sous-titres. Nous voulons vous donner des explications pour rendre votre lecture plus facile et plus claire.

Par le biais de VOIR DIRE, nous vous écrivons que nous voulons vous aider. Si vous avez des questions, vous pouvez écrire, téléphoner ou venir à l'ACDS en prenant rendez-vous deux semaines à l'avance.

Faites parvenir questions et commentaires à:

Sylvie Leduc (entendante)
ou Gemma Morneau (sourde)

ACDS

910 est, de la Gauchetière
bureau 290, Montréal, Qc
H2L 2N4

Tél.: (514) 284-9125 (ATS)

Nouvelles de l'Association des sourds du Haut-Richelieu, Inc.

Par: Nicole FILION
Secrétaire de l'A.S.H.-R.

Voici d'abord un bref résumé des activités de l'Association au cours de l'année écoulée.

Retour à l'école

Des cours de français écrit ont été donnés aux sourds, en langage gestuel, à la polyvalente Armand-Racicot, de St-Jean. Ces cours se poursuivent encore cette année, avec deux groupes de sourds qui suivent ces cours avec beaucoup d'enthousiasme.

Activités récréatives

Le Party de Noël 1985 a remporté un bon succès au niveau de la participation. De nombreux prix de présence ont été distribués à cette occasion, et cette expérience aura été tentée de nouveau cette année, le 6 décembre dernier, au Centre Notre-Dame, à St-Jean.

Le bal masqué de février dernier a été bien réussi malgré une faible participation. Le plus beau costume fut celui de Mme Claire Dextraze, qui s'est mérité un prix de cinquante dollars (50.00\$). Trois autres personnes ont aussi gagné des prix à cette occasion.

La partie de sucre du 8 mars dernier a attiré un bon nombre de participants, et tout ce monde s'est bien amusé. Cette activité se répétera donc le 7 mars 1987, à l'érablière **Au Sous-Bois**, à St-Grégoire d'Iberville.

Le festival d'été de juillet dernier a lui aussi connu beaucoup de succès, malgré la chaleur torride du samedi et la pluie diluvienne du dimanche. Il y a eu une bonne participation et de nombreux prix de présence, dont une partie avait été payée par une subvention des Chevaliers de Colomb de St-Jean-sur-Richelieu, que nous remercions de leur appui. Cette activité se reproduira les 10, 11 et 12 juillet 1987, au Camping Caravelle, à Ste-Sabine.

Nous avons organisé une excursion à Montréal, en autobus, le 7 novembre dernier, pour une trentaine de personnes sourdes et leurs familles. Le but de l'excursion? Assister au spectacle des **Ice Capades**, au Forum!

Une invitation

Au cours de l'année, nous avons été approchés par le Regroupement des personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu Inc., qui désire nous aider, surtout par le prêt de leur local pour les activités de notre Association, ainsi que par l'accueil de la participation des sourds à leurs propres activités. Une entente en ce sens a été conclue récemment entre les deux organismes. Les dates où le Regroupement mettra son local à notre disposition vous seront communiquées prochainement.

La police et les sourds

Des démarches sont présentement en cours pour obtenir que le poste de police de St-Jean-sur-Richelieu s'équipe d'un A.T.S. De même, des démarches identiques seront entreprises bien-



Mme Léonie Synette, trésorière, et M. Daniel Filion, actuel président.



M. Claude Marchand, vice-président sortant, et Mme Nicole Filion, secrétaire.
Photographe: Yvon MANTHA

tôt dans le même sens auprès de l'Hôpital du Haut-Richelieu et de certaines cliniques médicales de la région.

Bénévolat

Nous sommes présentement en contact avec le Centre de Bénévolat de St-Jean, un organisme financé par Centraide. Cet organisme nous aide dans nos différentes démarches d'insertion sociale dans notre milieu, en nous facilitant les contacts avec les services publics et les intervenants socio-économiques de notre région.

Cinquième anniversaire de l'A.S.H.R.

Nous célébrerons notre cinquième anniversaire de fondation le 12 septembre 1987, à l'érablière **Au Sous-Bois**. De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

Décès de M. Fernand Dextraze

M. Fernand Dextraze, personnalité bien connue des sourds de la région et ancien président de l'Association des sourds catholiques de St-Jean-d'Iberville (ancien nom de l'A.S.H.R., avant l'incorporation), est décédé subitement le 17 septembre dernier, à son domicile. Nous réitérons nos sympathies à son épouse, Mme Claire Dextraze, et à sa famille.

Nouveau conseil d'administration

Au cours de l'assemblée générale, notre vice-président, M. Claude Marchand, nous a fait part de son incapacité de poursuivre sa tâche de vice-président de l'A.S.H.R., pour raisons de santé. C'est Mme Simone Plouffe, autrefois administratrice de la S.P.S.Q., qui a accepté de prendre la relève. Les membres présents furent enchantés de son geste et l'ont élue par acclamation.



On voit au centre Mme Simone Plouffe, toute rayonnante de joie, alors qu'elle est félicitée par les membres suite à sa nomination au poste de vice-présidente de l'A.S.H.R.

Voici la composition du conseil d'administration de l'A.S.H.R. pour l'année 1986-1987:

Président:	Daniel Filion
Vice-Présidente:	Simone Plouffe
Secrétaire:	Nicole Farley Filion
Trésorière:	Léonie Synette

Au plaisir de vous rencontrer!



Visite du navire "LOGOS" au Vieux-Port de Montréal

Le 16 août 1986

Par Yves LANGEVIN



Je suis un étudiant demi-sourd du cégep du Vieux-Montréal. Un jour, mon interprète vint me dire que quelqu'un avait besoin des services d'un interprète pouvant interpréter des conférences sur la Bible. C'était Marc Sageau, un demi-sourd de l'Église du Réveil. De mon côté, j'étais déjà interprète auprès d'une église de Montréal-Nord, en collaboration avec une entendante qui a suivi un cours de L.S.Q., Mme Denise Tremblay.



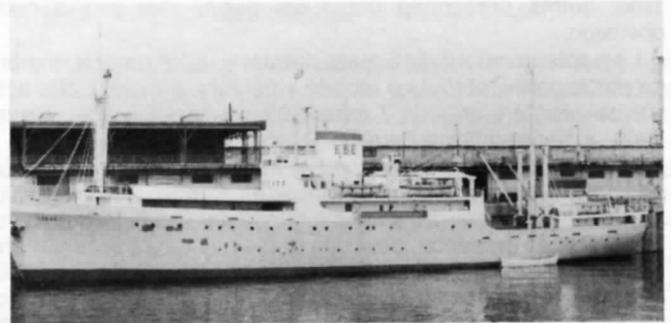
Suite à ma rencontre avec Marc Sageau, nous avons décidé d'organiser une visite du "Logos" à l'intention des sourds. Le "Logos" est la première exposition flottante de livres au monde.. Il appartient à un organisme de charité, "The Educational Book Exhibit Ltd.", dont le siège social se trouve à Londres. Cette société à but non-lucratif est une branche de l'Opération Mobilisation, un mouvement chrétien qui n'est rattaché à aucune dénomination particulière et qui oeuvre dans 35 pays différents. Son but est de faire connaître Jésus-Christ au monde, ce qui nous intéresse nous aussi.

Samedi le 16 août dernier, jour de notre visite au navire, nous avons été rejoints par un petit nombre de personnes sourdes (10 au total), mais nous avons beaucoup aimé cette expérience passée avec eux sur le navire. Et nous demeurons disponibles pour tous ceux qui veulent connaître Jésus-Christ, à la Mission chrétienne canadienne de Pentecôte, au 3166 Boul. Henri-Bourassa est, les dimanches à 19:00 et les vendredis à 19:30. Nous nous ferons un plaisir d'interpréter pour les sourds. Bienvenue à tous!



Quelques informations...

Le 10 septembre 1970, on signa le contrat d'achat du bateau danois "m.v. Umanak" et on le rebaptisa "m.v. Logos". Mais c'était bien plus qu'un changement de nom pour ce navire qui a transporté pendant plusieurs années des passagers et du matériel scientifique du Danemark au Groenland. Depuis, le "Logos", qui signifie "Parole" en grec, a visité plus de 369 ports différents dans plus de cinq continents: en voici quelques-uns répartis aux quatre coins du monde: Djakarta, en INDONÉSIE, Hong Kong (HK), Massoua en ÉTHIOPIE, Bander Abbas en IRAN, Djedda en ARABIE SAOUDITE, Londres en ANGLETERRE, Lagos au NIGÉRIA, Bombay en INDE, Okinawa au JAPON, Madang en PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, Shanghai en CHINE et Maracaibo au VÉNÉZUELA. Les ports de la ville de Québec et de Montréal seront respectivement les 369e et 370e ports visités. À cette époque, le bateau aura presque accueilli 5 millions de visiteurs.



Le "Logos" est la première exposition flottante de livres au monde. Il a fourni à beaucoup de pays en voie de développement, des milliers de manuels à prix réduit. De plus, le "Logos" a eu le privilège d'apporter de l'aide dans des situations particulières: par exemple au Bangladesh lors des hostilités de 1974 ou en offrant, en 1979, un asile temporaire à deux groupes Vietnamiens, des "boat people".



Le "Logos" est aussi l'expression d'une expérience audacieuse, celle de former une communauté internationale. À bord, l'Est côtoie l'Ouest et les membres de l'équipage, en provenance de 34 nationalités différentes, apprennent à vivre et à travailler ensemble dans un environnement unique. On a souvent appelé le "Logos", le bateau "Nations-Unies" mais dans ce cas, l'équipage est réellement uni! Tous ses 144 membres sont des volontaires dont la plupart passent deux ans à bord avant de retourner dans leur pays.

Enfin, le "Logos" est une communauté chrétienne qui travaille en collaboration avec les églises locales de par le monde. Ses objectifs sont triples: former des jeunes chrétiens afin qu'ils puissent, de façon plus efficace, vivre et communiquer leur foi - présenter la Parole de Dieu à des millions de gens à travers le monde - informer, fortifier et encourager les églises locales desquelles dépend tout ministère chrétien.

Le "Logos" appartient à un organisme de charité, "The Educational Book Exhibits, Ltd." dont le siège social se trouve à Londres en Angleterre. Cette société à but non lucratif est une branche d'Opération Mobilisation, un mouvement chrétien qui n'est rattaché à aucune dénomination particulière et qui oeuvre dans 35 pays différents.

Mariages

À Montréal, Mme Georgette Langevin Brûlé (veuve), et M. Paul-Émile Brunelle (veuf), le 30 août 1986. L'abbé Paul Leboeuf présida la cérémonie.

À Ste-Agathe-des-Monts, Sylvie Constantineau et Luc Cournoyer, le 27 septembre 1986. L'abbé Paul Leboeuf présida la cérémonie.

Piazza Giaseppina et Jacques Daunais Jr., le 18 octobre 1986. L'abbé Paul Leboeuf présida la cérémonie.

Félicitations à M. et Mme André Leboeuf (Marielle Pagé), de Laval, qui célébraient leur 25^e anniversaire de mariage le 20 septembre dernier, et à M. et Mme Gary Pranevicia (Nicole Lajeunesse), de Lasalle, qui célébraient leur 25^e anniversaire de mariage le 4 octobre.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur!

Décès

À Montréal, Mme Denise Cornellier Smith est décédée le 31 août 1986, à Gaspé, à l'âge de 61 ans.

Le père de Colette, Serge, Réjean et Guy Bergeron, est décédé le 4 septembre 1986, à l'âge de 72 ans, à Ste-Ursule.

À Pointe-Claire, Vienthong Thong Van, étudiant à la polyvalente Lucien-Pagé, est décédé le 15 septembre 1986, à la suite d'un accident, à l'âge de 17 ans.

À Iberville, Fernand Dextraze est décédé le 17 septembre 1986, à l'âge de 58 ans. Il laisse sa femme, Claire Larivière.

La fille de Mme Gabrielle Beaumier est décédée le 20 septembre 1986, à l'âge de 48 ans.

La mère de Rita et Henriette Levasseur est décédée le 23 septembre 1986, à l'âge de 69 ans, à Trois-Rivières.

À Iberville, M. Gérard Marchand, père de France, Claude et Michèle Marchand (épouse de Yvon Mantha) est décédé le 15 octobre 1986, à l'âge de 77 ans.

Mme Ida Gravelle, mère de Carole, est décédée le 26 octobre 1986, à l'âge de 67 ans.

Nos sincères condoléances.

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre, messe de minuit, à 20:00 (8:00 p.m.). *Pas de messe le 25 décembre.*

Le 31 décembre, veillée du Jour de l'An, à 20:00 (8:00 p.m.). *Pas de messe le 1^{er} janvier 1987.*

Endroit: Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 3700, rue Berri.

Deux sourds se marient: Paul-Émile a 81 ans et Georgette 70

Par Michel ROUSSEAU

Photo: Pierre-Yvon PELLETIER

Un mariage entre deux sourds est déjà en soi un événement hors de l'ordinaire. Mais lorsque les mariés sont âgés de 81 et 70 ans, on peut certes parler d'un événement exceptionnel.

Paul-Émile Brunelle, de Québec, et Georgette Brûlé, de Montréal, se "fréquentaient" assidûment depuis un an. Ils se sont rencontrés au club de l'âge d'or des sourds lors d'une visite de Paul-Émile à Montréal. Puis Paul-Émile a multiplié les voyages à Montréal.

Et à Noël dernier, Paul-Émile annonçait ses fiançailles avec Georgette à ses enfants. Finalement, les tourtereaux échangeaient les anneaux à l'église St-Stanislas devant l'abbé Leboeuf, aumônier des sourds de Montréal. Ce dernier a d'ailleurs célébré la messe à haute voix et dans le langage gestuel.

"Cette année, j'ai célébré une vingtaine de mariages de sourds. Mais, à ma connaissance, c'est la première fois que des sourds de cet âge se marient", affirme le prêtre qui fréquente le milieu depuis plus de vingt ans.

Excités

"Ils sont aussi excités que des jeunes amoureux à leur premier mariage. Je suis tellement contente qu'ils soient heureux", a dit Louise, la fille de Paul-Émile. Georgette et Paul-Émile étaient tous les deux veufs.

"Il est tellement bon avec moi. Il est toujours aux petits soins", affirme Georgette. "Je la trouve tellement fine, tellement gentille", rétorque Paul-Émile. Après le mariage, le couple habitera à Montréal.



Pour la famille Brunelle, ce mariage est peu surprenant. "Ma mère était aussi sourde, dit Georges Brunelle. Mon père est devenu sourd à deux ans à la suite d'une opération chirurgicale et ma mère l'est devenue à quatre ans à la suite d'une maladie".

Les neuf enfants de la famille Brunelle ont donc grandi avec leurs parents sourds et ont appris le langage gestuel. Mais aucun des enfants Brunelle n'est sourd. Ils ont appris à parler avec leurs tantes et d'autres personnes de leur entourage.

— LE JOURNAL DE MONTRÉAL / DIMANCHE 31 AOÛT 1986.

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

Nouvelles de l'Association des sourds de Sherbrooke, Inc.

Par Diane TURCOTTE
Présidente

Le 5 octobre dernier avait lieu l'élection de notre nouveau conseil d'administration pour l'année 1986-1987. Voici:

Mlle Diane Turcotte, *présidente,*
Mme Lise Simoneau, *vice-présidente,*
Mme Gisèle Desmarais, *secrétaire,*
M. Jean-Paul Langlois, *trésorier,*
Mlle Rachel Bédard, *organisatrice,*
Mme Françoise Nadeau, *directrice,*
M. Jean-Claude Simoneau, *directeur.*



PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

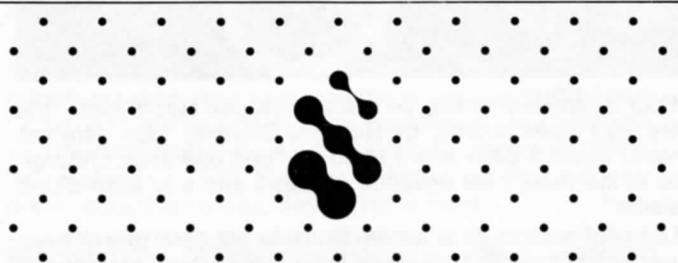
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

CLUB DE SKI DES SOURDS DU QUÉBEC



SKI ALPIN

Samedi 20 décembre:

Mont HABITANT

(Voir la chronique «Babillard» dans la section des sports de LA PRESSE du vendredi 19 décembre)

Samedi 17 janvier:

Mont ST-SAUVEUR

Dimanche 22 février:

Mont ORFORD

28 et 29 mars (2 jours)

Mont STE-ANNE

Avril

BROMONT ou JAY PEAK

(à confirmer)

SKI DE FOND

Samedi 24 janvier:

Parc du Mont ORFORD

Samedi 7 février:

MORIN EIGHT

Samedi 14 février:

Parc du Mont STE-ANNE

7 ou 8 mars:

Réserve MASTIGOUCHE

(à confirmer)

**PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE DE
MEMBRE DU CLUB**

Pour informations:

SKI ALPIN
Pierre Pigeon
TTY 641-0088

SKI DE FOND
Martin Morisset
641-0444



Club Abbé de l'Épée Inc.
(Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1986-87

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx

Secrétaire: Denise Corbeil
Sec. corresp.: Marguerite Côté
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco
Directeur: Guy St-Pierre
Directrice: Donna Bell

*Meilleurs souhaits à tous
de la part des membres
du C.A.E.*



18^e tournoi annuel de L'ASSOCIATION DES GOLFEURS SOURDS DU QUÉBEC, Inc.

par **Pierre LESIÈGE**
Directeur

CLUB DE GOLF ROUVILLE INC.

Collaboration spéciale: **Gérard LABRECQUE**



NOMS CLASSE A	TOTAL 36 TROUS	HDC	NET	PRIX
1- RÉJEAN NADEAU	90 + 90 = 180	- 36 = 144		\$185.00
2- GÉRARD LABRECQUE	86 + 93 = 179	- 26 = 153		90.00
3- JEAN DAVIA	90 + 95 = 185	- 32 = 153		75.00
4- PIERRE LESIÈGE	76 + 86 = 162	- 8 = 154		60.00
5- SYLVAIN BRAULT	85 + 94 = 179	- 24 = 155		46.00

NOMS CLASSE B	TOTAL 36 TROUS	HDC	NET	PRIX
1- ROBERT BRIÈRE	104 + 110 = 214	- 64 = 150		\$160.00
2- GUY CHEVRIER	110 + 109 = 219	- 66 = 153		80.00
3- DANIEL GAGNON	105 + 107 = 212	- 56 = 156		65.00
4- JACQUES GRAVEL	117 + 115 = 232	- 74 = 158		60.00
5- MARTIN MORISSET	104 + 117 = 221	- 62 = 159		44.00

NOMS CLASSE C	TOTAL 36 TROUS	HDC	NET	PRIX
1- MARCEL BAZINET	122 + 117 = 239	- 82 = 157		\$135.00
2- EUGÈNE ZIMMER	128 + 130 = 258	- 92 = 166		65.00
3- MARCEL MIMEAULT	119 + 113 = 232	- 64 = 168		50.00
4- ELIAS ROEL	130 + 121 = 251	- 82 = 169		41.00
5- PIERRE PIGEON	122 + 125 = 247	- 74 = 173		30.00

Photographe: **Jacques DUFRESNE**



Marcel Bazinet, titulaire du meilleur pointage net dans la classe C, avec 157 points, reçoit ici son trophée ainsi que la bourse qu'il s'est méritée, des mains de **Gérard Labrecque**, président du tournoi. Le gros trophée, c'est le trophée perpétuel de l'A.G.S.Q. pour le meilleur pointage net.



Réjean Nadeau, titulaire du meilleur pointage net dans la classe A, avec 144 points, reçoit ici son trophée et sa bourse, des mains de **Gérard Labrecque**.



Robert Brière, titulaire du meilleur pointage net dans la classe B, avec 150 points, reçoit ici son trophée et sa bourse, des mains de **Gérard Labrecque**.



Pierre LeSiège, titulaire du meilleur pointage brut 76 et 86, reçoit ici son trophée et sa bourse, des mains de **Gérard Labrecque**. Le gros trophée, c'est le trophée perpétuel de l'A.G.S.Q. pour le meilleur pointage brut.



Ginette Nadeau reçoit ici une plaque commémorative à titre de meilleure golfeuse du tournoi, sur 9 trous.



Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Michel Thibaudeau, président
Gilles Fortin, vice-président
Linda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Directeurs: **Chislain Boucher**
Alain Gauthier
Jean-Paul Labbé



Compte-rendu du congrès sportif de la F.S.S.Q. à Jonquière, les 30 et 31 août 1986.

Par Luc Michaud



La Fédération sportive des sourds du Québec a tenu, les 30 et 31 août derniers, son premier congrès depuis 1974, au Centre commémoratif Price, à Jonquière. Vingt participants environ assistèrent à ce congrès, représentant trois des six organismes affiliés à la F.S.S.Q., soit le Centre des loisirs des sourds de Montréal, la Montreal Association of the Deaf et l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac St-Jean. Les absents étaient l'Association des sourds de la Mauricie, le Club de curling des sourds de Montréal et l'Association de curling des sourds de Québec. Le tout était complété par les administrateurs de la Fédération sportive des sourds du Québec et par quelques observateurs. Donc, pour un début, ce n'est pas si mal.

La première journée de congrès a permis plusieurs discussions entre délégués et administrateurs. Chaque délégué a présenté un rapport de ses activités pour 1986. Ensuite, ce fut au tour des officiers de la corporation F.S.S.Q. de présenter leur rapport annuel.



L'ensemble des congressistes présents.

La journée s'est terminée tôt, vers 13:30, et certains délégués en ont profité pour aller visiter le local de l'Amicale régionale des sourds. Pour leur part, les administrateurs de la F.S.S.Q. se sont rencontrés au Motel Richelieu, afin de préparer la journée du lendemain, avant de se rendre à la soirée des bénévoles, à l'Amicale régionale des sourds.

À cet endroit, un tournoi de fer à cheval était organisé durant l'après-midi avec une très belle bourse pour les gagnants. Ensuite, vers 17:00, le tournoi se terminait par une épluchette de blé d'inde.

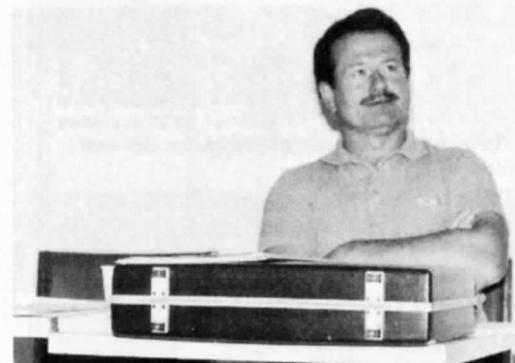


Les représentants de l'A.R.S.S.L.S.-J., MM. Claude Savard et Daniel Fournier. Photographie: Luc MICHAUD

75 personnes ont assisté à cette soirée des bénévoles. Ce fut une merveilleuse soirée, grâce aux organisateurs qui ont si bien travaillé au cours de la journée du samedi. Au milieu de la soirée, le vice-président de la Fédération sportive des sourds du Québec a prononcé un petit discours pour inciter les assistants à acheter des auto-collants de la F.S.S.Q., afin d'appuyer financièrement l'organisme provincial. On sait que la F.S.S.Q. n'est pas subventionnée par le ministère du loisir, de la chasse et de la pêche. La seule fois que ce ministère nous a subventionnés, ce fut en 1978 ou 1979, lors du championnat national de hockey sur glace, avec un petit 2 000,00 \$, pas plus. Mais nous n'avons jamais été subventionnés pour nos dépenses administratives.



Les représentants du C.L.S.M., MM. Robert Hardy et Gilles Gravel.



Le représentant de la Montreal Association of the Deaf, M. Macklin Youngs.

Revenons maintenant à notre soirée des bénévoles. Vers la fin de la soirée, l'organisateur principal a distribué des prix aux gagnants du tournoi de fers à cheval. Dans la classe A, c'est M. Michel Bouchard qui a été couronné champion chez les hommes, et ce fut Mme Diane Voyer chez les femmes. Dans la classe B, le champion masculin fut M. Alain Bourgeois et la championne féminine Mme Laureen Corcoran. Félicitations aux heureux gagnants et gagnantes. Par la suite, plusieurs prix de présence furent distribués. Le clou de la soirée fut une petite cérémonie spéciale pour rendre un bel hommage à quatre bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps à leur organisme, depuis plusieurs années: MM. Sylvio Pageau, Yves Benoît, Jacques Marcotte et Michel Dubé. Chacun d'eux a reçu une plaque des mains de la présidente Claudette Duchesne. Puis Peter Lechensky, directeur des loisirs, a annoncé qu'un tournoi de dards était organisé pour la fin de semaine de l'Action de Grâce, les 11 et 12 octobre prochains.

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9

J'ai acheté le mien! et voici où vous devez acheter votre Memory Printer...



Région de Montréal (Bureau Chef) LES SERVICES ATS-SOURD INC.

Robert Brière
65 Ouest, de Castelnau
Montréal (Québec)
H2R 2W3
Tél.: 1-514-272-2629 (ATS)
1-514-272-5727 (VOIX)

et ses dépositaires:

Région de Québec
JACQUES BOUDREAU
2135 Boul. St-Cyrille
Sillery (Québec)
G1T 1A3

Tél.: 1-418-683-3011 (ATS)
1-418-681-5358 (VOIX, après 18 hres)

Région de l'Outaouais ESTELLE GRAVELLE

58 rue Troyes
Pointe-Gatineau (Québec)
J8T 5P4

Tél.: 1-819-568-6286 (ATS)
1-819-568-7276 (VOIX) Michel Gagné

Région des Bois-Francs

JOCELYN LAMBERT
45 Bois-Francs Nord
Victoriaville (Québec)
G6P 1E4
Tél.: 1-819-758-5413 (ATS)
1-819-758-8562 (VOIX)

Région de Shawinigan FRANÇOIS GAUTHIER

100 rue St-Prosper, app. 5
St-Boniface (Québec)
G0X 2L0
Tél.: 1-819-535-7021 (ATS)
1-819-536-3259 (VOIX)

Région de Trois-Rivières

MICHEL ROBERT
1550 rue de Ramesay
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 2H3
Tél.: 1-819-379-1572 (ATS et VOIX)

Région de Joliette

YVON LAUZON
424 rue de Lanaudière
Joliette (Québec)
J6E 7X1
Tél.: 1-514-755-1005 (ATS et VOIX)

Région du Saguenay-Lac-St-Jean

PIERRE LATULIPPE
391 Chemin Pelletier
Lac Larrivée
St-Honoré (Québec)
G0V 1L0
Tél.: 1-418-418-6727 (ATS)
1-418-418-543-0471 (VOIX)

Région de la Côte-Nord

ALAIN BUJOLD
3128 rue St-Gelais
Baie-Comeau (Québec)
G5C 3K3
Tél.: 1-418-589-8437 (ATS et VOIX)

Région de Rimouski

BERCHMANS FOURNIER
313 rue Chauveau
Rimouski (Québec)
G5L 7K9
Tél.: 1-418-724-7608 (ATS et VOIX)
(après 19 hres)

ATS: Krown (Porta-Printer-Plus)
Système infra-rouge pour télévision:
SENNEHEISER
Sono-détecteurs: PHONE-TTY
Réveil-Matin: PHONE-TTY
Coupleur acoustique: PHONEAR

D'autres régions s'ajouteront bientôt à cette liste.



Les Services ATS-Sourd Inc.

ATS: Appareil de Télécommunication pour les Sourds
TDD: Telecommunication Device for the Deaf

**Krown
Research, Inc.**
"THE PORTA-PRINTER COMPANY"